

DETECTIVE

LE PLUS GRAND
HEBDOMADAIRE
DES FAITS DIVERS

9^e Année — N° 399

1 fr. 50

Le jeudi 16 PAGES

18 JUIN 1936

DIRECTEUR :
Marius LARIQUE

BATAILLES OUVRIÈRES

1907 — ON PARTAIT ALORS
A LA BATAILLE SYNDICALE
COMME ON PART A LA GUERRE.
CET OUVRIER, DRAPEAU ROUGE
SUR L'ÉPAULE, EMBRASSE SES
GOSSES AVANT D'ALLER
REVENDIQUER POUR EUX
LE DROIT DE MANGER.

(Pages 4 et 5, l'historique des grèves.)





autant que juste, contre les chefs d'industrie trop peu soucieux de la vie de leurs ouvriers.

Un bac trop vieux, trop délabré, trop surchargé...

La Tchécoslovaquie vient, de son côté, d'être frappée par une catastrophe particulièrement poignante. Trente et un petits enfants, garçonnets et fillettes, ont péri l'autre jour dans les tourbillons de la Dyje, rivière voisine de la frontière autrichienne. Pour fêter la fin de l'année scolaire, les instituteurs et institutrices de l'école primaire de Rakvic avaient organisé une excursion dans les montagnes de Palava. Cent six élèves, dont plusieurs d'entre eux étaient accompagnés de leurs mères, devaient prendre part au joyeux voyage. A huit heures du matin, huit voitures attelées de magnifiques chevaux se rangent devant l'école, accueillies par le débordant

On pourrait presque dire, par une sorte de paradoxe, que les grandes catastrophes font partie de l'évolution sociale, en tout cas, des progrès de la civilisation. Elles en font partie parce que ce sont les progrès même du machinisme, le désir de faire toujours plus grand, d'aller toujours plus vite, l'impossibilité de faire durable, la nécessité de faire le plus de bénéfice dans le minimum de temps avec le minimum de frais, qui diminuent la marge de sécurité de toutes les entreprises. Il y a un moment où ça casse. Et l'époque est passée où c'était toujours le mécanicien du rapide déraillé ou l'aiguilleur, qui étaient déclarés responsables et qui étaient arrêtés.

Les ingénieurs, les contrôleurs techniques qui sont presque tous à notre époque démocratique des fils d'ouvriers, veulent voir plus loin et chercher les responsabilités profondes. Il faut instaurer un nouvel ordre dans l'entreprise. Il ne faut pas que l'humanité paie avec des vies d'hommes la légèreté et un profit supplémentaire des grands entrepreneurs.

La plupart des catastrophes qui endeuillent trop souvent l'humanité relèvent bien moins de la fatalité que de la responsabilité en défaut de ceux qui ont à charge la sécurité d'autrui. Cette constata-

tion découle d'innombrables exemples, aussi probants qu'effroyables. Ils n'ont malheureusement pas servi de leçons! Une nouvelle série d'événements tragiques, survenus à l'étranger, vient encore de démontrer que la négligence ou l'imprudence sont les causes les plus fréquentes des hécatombes accidentelles.

L'opinion publique anglaise est particulièrement émue, à l'heure actuelle, par les révélations tardives d'un ouvrier mineur du Pays de Galles, concernant la mémorable catastrophe de Grestford.

Les révélations d'un mineur du Pays de Galles

Un matin de septembre 1934, la petite ville industrielle galloise est ébranlée par une sourde détonation qui fait trembler le sol et tressaillir les cœurs. Aussitôt, l'épouvante et l'angoisse s'emparent de la population. Elle n'a que trop bien reconnu le bruit de l'explosion profonde. C'est un coup de grisou qui vient de se produire dans les entrailles de la mine.

Les hommes, les femmes, les enfants se précipitent, à perdre haleine, vers le puits où peut-être un des leurs est enfoui. Les sauveteurs sont descendus en hâte sous la terre pour porter secours aux victimes. Combien sont-elles? Quelle ampleur a pris l'accident? Hélas! les catastrophes souterraines sont d'atroces secrets? Tout se passe à l'insu du regard de ceux qui attendent sur le carreau de la mine, parents ou amis, torturés par l'angoisse. Ils ne voient rien, n'entendent rien, ne savent rien.

Ah! l'horrible attente sur ce sol austère, inexorable comme le couvercle d'un tombeau. La-dessous est-ce la mort, est-ce la vie? L'époux est-il enseveli pour jamais sous la terre éboulée? Le fils est-il muré dans les infernales ténèbres, étouffant lentement, se débattant dans l'agonie la plus atroce? Le fils vit-il encore dans quelque galerie obstruée, qui ne pourra être dégagée qu'après de longues, d'interminables heures de travail incertain?...
Quelles affres connaissent-ils les braves gens des pays miniers!

Ceux de Grestford, hélas! vécurent ces heures poignantes sans les voir se terminer par le sauvetage des pauvres gars enfouis dans les profondeurs du puits sinistré. Treize cadavres seulement, affreuses momies carbonisées, furent remontés de la nécropole souterraine. Les autres victimes, deux cent cinquante-deux malheureux, morts, Dieu sait dans quelles souffrances! ne furent jamais retrouvés...

A la suite de cette terrible catastrophe, une enquête fut ordonnée par le gouvernement britannique. Elle fut menée avec un zèle d'autant plus ardent qu'il était attisé par l'un des membres les plus influents du parti travailliste, Sir Stafford Cripps, avocat de la Fédération des Mineurs du Pays de Galles.

Les directeurs de la mine et leurs auxiliaires les plus proches furent interrogés à plusieurs reprises. Ils durent fournir les plans, les chiffres indiquant les dimensions du puits dans lequel s'était produit le tragique accident. Ils parvinrent à démontrer que les effroyables proportions de la catastrophe ne relevaient nullement de leur responsabilité.

Mais voilà que, ces jours-ci, la mensongère argumentation de ces industriels inhumains fut démontrée par celui de leurs employés qu'ils avaient chargé de remettre aux enquêteurs les renseignements relatifs à la disposition du lieu sinistré.

— Je ne vous ai pas dit la vérité au cours de mes précédents interrogatoires, avoua enfin l'employé trop docile. Mes patrons m'avaient donné l'ordre de falsifier les chiffres indiquant la dimension du puits dans lequel tant de malheureux sont restés ensevelis. En réalité, il y avait trop de monde dans ce puits par rapport à ses proportions. Si les règlements avaient été rigoureusement respectés — comme le commandait la prudence et le scrupule humanitaire — le nombre des victimes eût été loin de deux cent cinquante-deux...

Il va sans dire que cette révélation n'a pas laissé la presse anglaise indifférente. Celle-ci a ému l'opinion du pays. L'indignation unanime réclame un châtiment sévère,

et assourdissant enthousiasme des petits excursionnistes.

On s'embarque, comme une volée de moineaux prend d'assaut un rebord de fenêtre garni de mie de pains.

Les « maîtres », les mères, encore sur le trottoir, ont beau se répandre d'une voiture à l'autre en recommandations de dernière heure, les gosses n'en ont cure. D'ailleurs ils n'entendent rien, criant, riant, s'agitant à qui mieux-mieux sur les banquettes des chars-à-bancs.

— Ah! fouette, cocher! Vite qu'on s'en aille, qu'on roule sur les grands chemins inconnus, que le rêve enfin se réalise: partir...

Hélas! pour quel tragique départ s'ébranlèrent-elles les joyeuses voitures toute fleuries de charmants minois enfantins!

Pas bien loin de Rakvic, à Nove Mlyn, les chevaux s'arrêtèrent au bord de la Dyje. Un bac est là, sur lequel on va s'embarquer par groupes. La joie des enfants redouble. Aller sur l'eau, c'est encore plus amusant, plus aventureux que de courir la campagne sur quatre ou six roues. Certains éprouvent bien une vague petite appréhension, d'autres délicieuse, mais la plupart se font une fête exultante de mettre le pied sur le lourd esquif qui les transbordera sur l'autre rive.

Et puis, pour comble de bonheur, il y a des vagues! Les pluies des derniers jours ont grossi la rivière. Le flot se donne des airs de petit bras de mer agité par la houle.

Les deux premières voitures passent sans encombre. Le vieux conducteur du bac, Léopold Schuster revient chercher le troisième véhicule et un nouveau groupe de passagers: cinquante écoliers et leur directeur, Bohuslav Hornansky, un brave de l'ancienne Légion tchécoslovaque, qui combattit héroïquement devant Verdun pour l'indépendance de son pays.

— Prenez garde de ne pas trop vous déplacer, les enfants! recommande le prudent mentor. Il en faut si peu, sur l'eau, pour provoquer un accident...

Les jeunes passagers observent docilement la sage consigne. Groupés à l'arrière du ponton qui s'éloigne lentement de la rive, ils continuent à mener grand vacarme, mais tout en se tenant prudemment immobiles. Pourtant, voilà que peu à peu le bac enfonce dans le cours d'eau rapide. L'eau atteint bientôt la ligne de flottaison, la dépasse, envahit sournoisement le plancher qui porte tant de vies précieuses. Au milieu de la rivière, le danger provoque la panique. Les



Un mineur Gallois vient de faire des révélations tardives sur la mémorable catastrophe de Grestford (à droite) Sir Stafford Cripps, l'avocat qui mena l'enquête.



Trente-et-un petits enfants ont péri l'autre jour, en Tchécoslovaquie, dans les tourbillons d'une rivière.



Scènes affreuses! Des pauvres petits ont lutté, jusqu'au bout, désespérément, contre la mort.



Aux cris joyeux du départ ont succédé le silence et la douleur. Les mères sont venues reconnaître leurs pauvres gosses.

petits s'agitent, poussent des cris éperdus, appellent au secours en se bousculant les uns les autres. La catastrophe est imminente. Sur les rives, les mères qui ont déjà transbordé ou qui attendent le prochain voyage du passeur, assistent avec effroi à l'angoissant spectacle.

— Sauvez les enfants ! crient-elles. Ne laissez pas mourir nos petits...

Trop tard. Les chevaux effrayés par le désarroi qui règne sur le bac en perdition sont tout à coup galvanisés par l'instinct de conservation. Ils cherchent le salut en se jetant à la nage. Leur saut dans la rivière déplace brusquement l'équilibre du ponton. Celui-ci chavire, disparaît soudain dans les remous écumeux, entraîne dans l'effroyable naufrage les malheureux enfants terrorisés !

Scènes affreuses ! Dans les flots agités les pauvres petits luttent désespérément contre la mort. Ils se débattent avec des cris poignants, disparaissent en grand nombre au fond de la tragique rivière.

A ce spectacle atroce, la plupart des mères se sont évanouies sur chacune des berges.

Deux autres hécatombes accidentelles ont également plongé, ces jours-ci, dans l'affliction et l'indignation la Roumanie et l'Italie.

Des tribunes s'effondrent, les constructeurs sont incarcérés

A l'occasion du sixième anniversaire de l'avènement au trône du roi Carol, une parade militaire devait attirer un grand concours de spectateurs à Cotroceni, champ de manœuvre tout proche de Bucarest. On avait élevé d'immenses tribunes autour du terrain où allait se dérouler la brillante cérémonie. Elles étaient bâties en bois et capables chacune de supporter sans danger la charge de mille personnes. Du moins leurs constructeurs l'affirmaient et les autorités chargées de s'assurer de la solidité des temporaires édifices s'étaient contentées, comme d'ordinaire, de se fier aux renseignements des techniciens.

Le jour de la parade commémorative, la

foule en liesse envahit les estrades pavées. Les privilégiés, munis de cartes d'invitation, se pressent sur les banquettes. Les commissaires chargés de placer les arrivants sont débordés par la besogne. A la faveur de ce désarroi, les resquilleurs ne manquent pas d'accourir. Ils envahissent les gradins, s'intercalent entre les « ayants droit », se tassent comme ils peuvent, jusqu'à couvrir les tribunes d'une cataracte de curieux. Au lieu des mille spectateurs prévus par tribune, elles en portent chacune plus de trois mille.

Avant que le défilé ne soit commencé, l'une de ces estrades chancelle sous le poids de la surcharge. En hâte on évacue les gradins. Il était temps ! Les occupants des banquettes les plus élevées sont à peine arrivés en bas que la tribune s'effondre en grand fracas.

L'accident n'est qu'un incident puisqu'il n'y a pas eu de victime. L'émotion est vite passée. Elle n'est d'ailleurs restée que très localisée, car les spectateurs des autres estrades n'ont pas compris le danger.

Cet avertissement aurait dû pourtant inspirer, aux responsables de la sécurité des assistants, le prudent souci de diminuer la charge humaine encombrant l'autre tribune surpeuplée, celle qui fait vis-à-vis à la loge royale. Mais point ! On tient pour un tour de force impossible l'évincement des resquilleurs déjà placés. Et puis, ce n'est pas parce qu'un accident s'est produit qu'un autre est à redouter. Mais non : tout va très bien...

Soudain, tandis que la fête bat son plein, un épouvantable craquement, accompagné de glapissements d'effroi, couvre le bruit des cuivres qui versent l'héroïsme au cœur des citoyens ! L'immense tribune, haute de quatorze mètres, que le roi et les personnages officiels ont juste devant eux, vient de s'écrouler comme un château de cartes, le centre formant une sorte de gigantesque entonnoir dans lequel a disparu presque le tiers des spectateurs.

Au milieu d'un indescriptible émoi, les secours d'urgence s'organisent. On dégage difficilement les morts, les blessés entremêlés dans les débris de l'épouvantable éboulement. La fin de la matinée, le début de l'après-midi ne suffisent pas aux sauveteurs zélés qui recherchent les victimes. Le soir enfin, la triste besogne est achevée. On peut évaluer les terribles effets de la catastrophe. Il y a vingt-six morts et six cent quatre-vingt-trois blessés dans les hôpitaux de Bucarest.

Le même soir, le maire adjoint de Cotroceni, les cinq ingénieurs municipaux qui avaient « surveillé » la construction de la tribune sinistrée, les deux entrepreneurs et deux de leurs ouvriers à qui avait été confié

le travail furent incarcérés dans la prison de la capitale roumaine. La criminelle insouciance des uns, les fautes professionnelles des autres engageaient lourdement leur responsabilité dans l'épouvantable accident.

Puissent tant d'exemples douloureux éviter d'autres morts

En Italie, c'est le train de Nola à Naples qui, l'autre jour, a déraillé dans un tournant de la voie, au pied du Vésuve. Le convoi était, comme chaque matin, surchargé de banlieusards qui venaient travailler à la ville. Trois wagons chavirèrent dans l'accident soudain. Le conducteur, distrait, s'était trompé de signaux. Il dut freiner brusquement pour réparer sa maladresse. De là le télescopage et le renversement des wagons. Total : quinze morts, deux cents blessés...

En France aussi, malheureusement, les événements tragiques n'ont que trop souvent démontré que les sinistres meurtriers n'étaient généralement pas le fait de l'aveugle destinée. Rappelons-nous l'effroyable naufrage du *Saint-Philibert*, vieux caboteur bondé d'excursionnistes, qui sombra en engouffrant dans ses flancs cinq cent qua-

rante victimes. Cette coque de noix à bout d'usage avait été trop surchargée et, par surcroît, elle n'était munie d'aucun engin de secours. Dans le courant de la même année, plus d'un tiers des passagers du *Georges-Philippard* périèrent également dans les flammes d'un horrible incendie, faute de moyens de sauvetage suffisants. Puis ce fut, trois ans plus tard, le soir de Noël 1933, la catastrophe de Lagny. Malgré le brouillard qui régnait dans la nuit, le train de Nancy roulait trop rapidement. Il télescopa, à toute allure, celui qui le précédait, provoquant la mort de deux cents victimes.

Puissent tant d'exemples douloureux inspirer d'utiles réflexions à tous ceux qui ont à charge la vie de leurs prochains.

Les catastrophes seraient probablement plus rares, ou sans doutes auraient-elles des conséquences moins funestes, si les « responsables » de la sécurité d'autrui ne trahissaient jamais leur noble devoir.

Noël PRICOT.

TROP PHÉS

Mais les hommes n'ont pas perdu de temps pour se jeter dans l'eau. Le maître d'école Dovotny, les cochers Beleck et Holisinsky disputent héroïquement à la mort les innocentes proies qu'elle veut englober. Hornansky nage à tour de bras, plonge, repart, appelle d'une voix haletante et douloureuse. Le pauvre homme ! Ses enfants ont disparu sous ses yeux. Ils les cherche en dépensant toutes ses forces, en s'épuisant de fatigue, en risquant lui-même d'être englouti, à bout d'effort. En vain ! L'inexorable tombeau liquide ne lui rend même pas les cadavres de ses petits...

Dovotny, lui, parvient à sauver deux enfants. Holisinsky en ramène cinq sur le rivage, mais blessé au cours de sa dernière plongée, doit renoncer à son courage. Le brave cocher Beleck est à son tour victime de son tenace héroïsme. Il a déjà sauvé six enfants. Il va en sauver d'autres de la noyade. Mais au moment où il approche pour la septième fois du milieu de la rivière, un cheval qui se débat pour ne pas mourir lui assène sur le crâne un terrible coup de sabot qui envoie par le fond le malheureux Beleck !

D'autres sauveteurs se montrent animés d'un courage particulièrement émouvant. Jarmila Suchynova, fillette de onze ans, élève de la cinquième classe, parvient, au prix d'efforts exténuants, à ramener sur le rivage une de ses petites camarades. Le jeune Jaroslav Fibich sauve, au péril de sa vie, deux autres petits compagnons sur le point d'être engloutis.

Malheureusement, le bilan de la catastrophe n'en était pas moins bouleversant. La Dyje, à jamais maudite, s'était refermée sur trente-deux cadavres !

Les enquêteurs ne tardèrent pas à établir que l'effroyable tragédie relevait d'une responsabilité défaillante, celle de Léopold Schuster, le vieux passeur de Nové Mlygny. Il n'ignorait pas que son bac était trop vieux, trop délabré pour être surchargé de passagers. Néanmoins, il s'était fié à la chance pour passer d'un bord à l'autre de la Dyje le groupe trop nombreux de jeunes excursionnistes. Criminelle incurie ! Elle réclame un châtement rigoureusement impitoyable. La foule, qui faillait lyncher Schuster, au moment de son arrestation, se chargerait d'ailleurs de suppléer aux juges, si le vieux passeur ne payait pas le prix des pauvres petites vies pleines d'espoir, horriblement anéanties par sa faute impardonnable.



Au cours d'une parade militaire que présidait le roi Carol, l'une de ces estrades où s'était entassée la foule s'effondra. Il y eut vingt-six morts et près de 700 blessés.



La belle excursion projetée, à l'occasion de la fin de l'année scolaire, a son dénouement parmi les tombes.



Un père qui accompagnait son enfant revoit, dans un cauchemar, le tragique naufrage du bac.

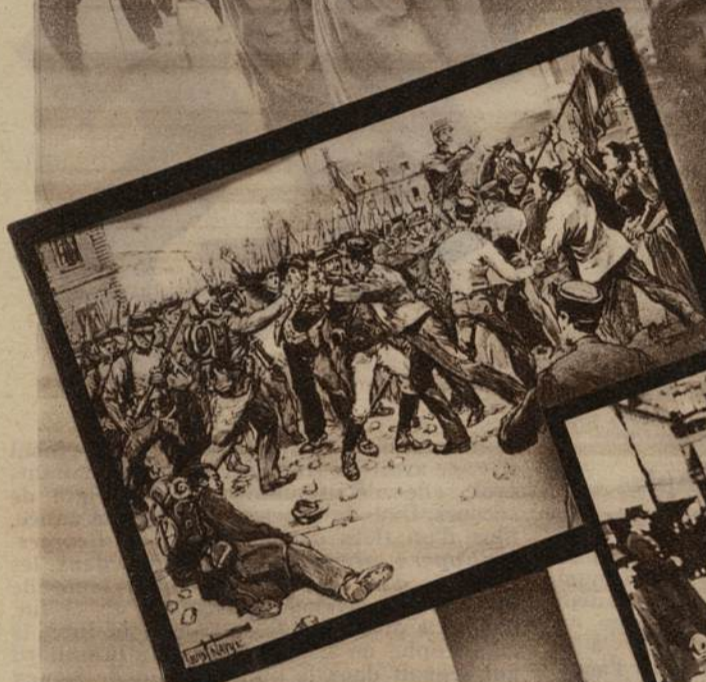


Et les petits rescapés du voyage dramatiquement interrompu ont repris leur ronde espiègle et insouciance.

BATAILLES



1905 — Pendant la grève des porcelainiers à Limoges, l'un d'eux est grièvement blessé par la police.



1891 — A Fourmies, la troupe tire sur une colonne d'ouvriers du textile qui manifestent.

1909 — Le sang coule au cours d'une grève de postiers qui dégénère en émeute.

Le soir où fut signé le fameux accord de l'Hôtel Matignon qui instituait un ordre nouveau entre le patronat et le travail en proclamant la nécessité du contrat collectif, j'allai voir un vieil homme que je connaissais. Il avait été un des premiers soldats de la bataille syndicaliste, il avait usé sa vie à cette tâche. Maintenant, malade, infirme, resté pauvre, bien entendu, il ne sortait plus de la petite chambre qu'il habitait à Billancourt, sur le bord de la Seine, tout près, précisément, de la colossale usine d'automobiles.

Je lui annonçai tout de suite la grande nouvelle. Il ne comprenait pas, il n'arrivait pas à comprendre.

— Une augmentation massive des salaires. Un contrat collectif, l'ouvrier parlant sur le plan d'égalité avec le patron, participant à l'entreprise, des vacances payées...

Il répétait à mi-voix :
« Un contrat, comme devant un notaire... Des vacances payées... »

Puis il parut réaliser, se tourna vers moi :
« Mais alors, il y a eu une révolution. On s'est battu dans les rues. L'émeute a imposé sa loi ? »

— Non. Il n'y a eu que la grève, une grève calme, sage.

— Mais enfin, l'autorité a eu peur ?

— Non. On n'a pas aperçu un agent de police dans le parage des usines. Les gardes mobiles sont restés dans leurs casernes. Pour des centaines de milliers de grévistes, il n'y a pas eu un incident, pas un seul, pas une égratignure.

— Et les patrons ont cédé sans combat ?
— Ils ont cédé. Un ordre et même une mystique nouveaux semblent être nés. Une sorte de flamme joyeuse soulève la classe ouvrière. La grève a ressemblé à une kermesse. Regardez :

Je lui avais apporté une collection de photos d'actualité. Il vit des artistes célèbres chanter dans les chantiers entourés de grévistes, prisonniers volontaires. Il vit les usines décorées de guirlandes et de drapeaux. Il vit dans les cours et les ateliers des villes d'acier, à côté des machines immobiles, monstres sans vie, des accordéonistes, des orchestres improvisés, faire danser ouvriers et ouvrières. Il vit ces énormes foules disciplinées chanter.

« Tenez, à côté de chez vous, les gars de Billancourt, lui dis-je, sont en train de quitter l'usine après la victoire.

J'ouvris la fenêtre, je poussai son fau-



1^{er} mai 1919. Dans le déséquilibre de l'après-guerre la grève générale allait être brisée.

Que les jeunes se souviennent des vieux syndicalistes qui sont morts à la tâche.

teuil. La nuit venait. Le village artificiel, d'acier et de tôles, luisait dans les îles de la Seine, et sur chaque berge.

Et une vague rumeur venait, montait d'un flot de cottes bleues, de corsages clairs, qui coulait des portes ouvertes. Des chants venaient qui n'avaient plus l'air de refrains révolutionnaires, mais d'hymnes à la vie. Cette victoire était sereine. Pour en sculpter l'allégresse, il aurait fallu élever la statue, non d'une guerrière, mais d'une mère.

Une sirène hurla. Je vis que mon vieil ami avait les yeux pleins de larmes. Ses mains décharnées se crispèrent à l'appui de la fenêtre ; il aspira tant qu'il put l'air de ce soir nouveau.

— Alors, balbutia-t-il, les gars de 1890, les gars de 1907, mes camarades, vous n'êtes pas morts pour rien !

Et toute la soirée, il entreprit de me raconter ce que fut, depuis un demi-siècle, la lutte syndicaliste, l'émeute, le sang, et qui, aujourd'hui, marque une étape décisive dans l'ordre et la sérénité...

Naissance des syndicats

Jusqu'en 1884, les associations d'ouvriers avaient été illégales. Tous les régimes les avaient traquées, même la Révolution qui, dans son désir de tout centraliser, faire tout dépendre de l'Etat, supprima les corporations et interdit les associations professionnelles.

Il est d'ailleurs extraordinaire de penser que la liberté d'association ne fut rendue légale, en France, qu'en 1901. Il faut dire que, depuis longtemps, les pouvoirs publics fermaient les yeux devant un état de fait qu'il eût été ridicule de vouloir contre-carrer.

Le premier Empire avait aidé la formation d'associations patronales en interdisant les associations d'ouvriers. Dans le Code civil, on voyait apparaître la législation de classe qui, en voulant protéger le capital, finira par pousser l'ouvrier dans la seule voie possible pour lui : la révolution.

Sous la Restauration et la monarchie de Juillet, l'asservissement de la classe ouvrière fut à son comble. Le travailleur était écarté de la vie politique, il était parqué, surveillé, brimé. Quelques tentatives de grève furent impitoyablement réprimées par la haute bourgeoisie, maîtresse de la France, et l'on vit même des grévistes fusillés.

Le compagnonnage, qui agonisait, restait



OUVRIERS

la seule ébauche de groupement professionnel, la seule organisation ouvrière. En 1840, sous l'impulsion de Moreau et d'Agri-col Perdiguier, les corporations rivales se réconcilièrent dans une sorte de société de secours mutuels qui réunit tous les compagnons de France, l'Union ouvrière, premier dessein de la Confédération générale du Travail.

Le second empire brisa les associations. Mais le mouvement était trop fort. A partir de 1860, on dut fermer les yeux. Des syndicats ouvriers remplacèrent les vieux compagnonnages et le firent presque à visage découvert.

Après la guerre et la Commune, les ouvriers, dégoûtés de la politique et de l'émeute, revinrent au syndicat. Ils étaient hostiles à la grève et préconisaient les coopératives. Le mouvement devenait formidable. Des congrès ouvriers se succédaient. Enfin, en 1884, Waldeck-Rousseau fit voter la loi qui autorisait les syndicats et leur union. C'était la première grande victoire ouvrière. Celle de 1936 est probablement la seconde. La première était sur les vieux principes : la routine. Elle était en quelque sorte théorique. La seconde est sur l'égoïsme patronal, elle est substantielle, c'est la victoire de la vie. Mais, entre les deux, entre 1884 et 1936, que de luttes, que de sacrifices, que de sang !

L'épopée syndicaliste vivante, la véritable lutte pour le pain, la liberté, c'est l'histoire de la grève.

La lutte pour le pain

Il ne faut pas croire que les ouvriers ont attendu, pour inventer la grève, d'en avoir le droit. Ce droit ne leur fut accordé qu'en 1884. Il y eut des grèves organisées dès 1820. Naturellement, elles étaient brisées comme de simples émeutes, et les ouvriers, jugés, étaient condamnés à de lourdes peines de prison ou d'amende.

La première de ce qu'on peut appeler les grandes grèves historiques est celle des canuts de Lyon, en 1831. Il y avait alors, dans la ville du futur chef du parti radical-socialiste, de misérables tisseurs de soie qui gagnaient dix-huit sous par jour pour seize et dix-huit heures de travail. Un sou de l'heure. Qui dit mieux ! Fort correctement, ils se plainquirent hiérarchiquement au préfet, qui fit afficher un tarif minimum, après consentement des prud'hommes. Des patrons refusèrent ce tarif, et le gouvernement blâma le préfet. Les ouvriers crièrent à la trahison et descendirent dans la rue. La troupe ouvrit le feu. L'émeute gronda. Pour la première fois peut-être en France, en dehors de tout côté politique, des gens se révoltaient pour obtenir une amélioration dans leurs peines de travailleurs. Sur des barricades flotta le drapeau noir de la misère et, pour la première fois encore, de la gorge trouée de gamins héroïques sortit le cri devenu légendaire : « Vivre en travaillant ou mourir en combattant. » Pendant une semaine, les ouvriers furent maîtres de la ville. Finalement, la victoire resta à la troupe et la répression fut terrible.

En 1846, la grève contre la diminution des salaires éclate dans les houillères de la Loire. On envoie un régiment, le mouvement est muselé. Douze mineurs sont fusillés séance tenante. M. Guizot était premier ministre.

La fin du second Empire est marquée par une série de grèves sanglantes. En 1867, ce sont les tisserands de Roubaix. On se bat dans les rues. Trois usines sont brû-

lées. Les tribunaux spéciaux condamnent sans pitié.

Deux ans plus tard, le travail cesse dans les mines de la Loire. A Ricamarie, les fantassins tirent sur les grévistes, couchant six morts. Le lendemain, à Aubin, les pantalons rouges abattent quatorze ouvriers. Quelques mois après, l'année même de la guerre de 1870, douze mille ouvriers débrayèrent ensemble, au Creusot. Cette grève fut brisée. En 1872, les mineurs du Nord entreprirent une série de grèves qui eurent des épisodes réguliers en 1884, 1889, 1891, 1893 et qui se poursuivirent encore. Enfin, en 1902, la grève générale des mineurs de France permit aux gueules noires d'obtenir une petite retraite, après trente ans de services, la journée de huit heures et un relèvement des salaires. Quelques drames avaient marqué cette longue lutte. Un patron, M. Waurin, avait été tué par ses ouvriers, des émeutes avaient eu lieu dans les borinages. Les députés socialistes Basly, Aristide Boyer, Camélinat, leur écharpe tricolore passée sur leurs vêtements d'ouvriers, haranguaient les mineurs et les menaient à la bataille.

Tragiques souvenirs

En 1891, il y avait eu Fourmies... En 1889, le congrès ouvrier socialiste international, réuni à Paris, rue Rochecouart, avait inventé la grève symbolique du premier mai, fête du travail. Pour la première fois, en 1890, la manifestation avait eu une ampleur et un retentissement profonds. On décida de recommencer l'année suivante.

A Fourmies, une petite ville de l'arrondissement d'Avesnes, dans le Nord, vouée à l'industrie textile, les patrons décidèrent de ne pas connaître la fête, de laisser les ateliers ouverts. C'est annoncer que les ouvriers absents seront congédiés. Le parti prolétaire riposte en maintenant l'ordre de grève. Les camps s'organisent. Les ouvriers préparent leur cortège, la municipalité, à la demande des patrons, réclame de la troupe. Dans la nuit, plusieurs compagnies du 145^e de ligne occupent Fourmies.

Il y a dans la journée divers incidents, des charges de gendarmes, des blessés. A six heures, le soir, une colonne de manifestants arrive sur la place. Des femmes, des enfants y sont mêlés aux ouvriers. En tête marche un gamin de dix-sept ans, Giloteaux, qui brandit un drapeau tricolore. Les fantassins sont là, alignés. Sans provocation, sur un ordre de leur officier, ils ouvrent le feu. Quand la foule s'est enfuie, quand la stupeur horrifiée s'est calmée, on s'aperçoit que sept morts sont restés sur le pavé, dont le gamin qui serre encore son drapeau, dont trois femmes.

En 1900, à la Martinique, dix-sept ouvriers sont fusillés par la troupe. En 1903 et en 1904, d'autres grèves éclatent dans le Nord, chez les mineurs et les ouvriers du textile. A Armentières, il y a des bagarres sanglantes. En 1905, pendant la grève des porcelainiers de Limoges, un homme est fusillé. En Meurthe-et-Moselle, la même année, les « métallos » cessent le travail. Les dragons chargent la foule et un ouvrier est tué d'un coup de lance au cœur, à Mont-Saint-Martin.

On commence à assister, depuis 1900, à des efforts de toute la classe ouvrière. Les syndicats tentent à plusieurs reprises d'organiser la grève générale. Ils y réussissent en partie en 1902, en 1905.

En 1907, a lieu le premier mouvement paysan, qui dépasse d'ailleurs en ampleur tout ce que les ouvriers ont jusque-là réussi.

Le vin ne se vendait pas, et à très bas prix (à peu près cinq francs l'hectolitre). Les viticulteurs n'arrivaient plus à nourrir leur famille, encore moins à entretenir leurs vignes. La presse radicale de la région commença à attaquer vigoureusement les pouvoirs publics. Dans les campagnes, on se contentait encore de pleurer. Mais un jour, une sorte d'apôtre se leva, à l'automne, au milieu des vignes rouges. Il s'appelait Marcellin Albert.

A la voix de Marcellin Albert les vigneron se soulevèrent. Le mouvement embrasa d'un coup quatre départements : l'Hérault, le Gard, l'Aude, les Pyrénées orientales. Par dizaines de milliers, les paysans quittèrent les fermes, les villages, et marchèrent sur les villes en portant des pancartes où ils réclamaient du pain pour leurs enfants. Ils campaient dans les rues de Montpellier, de Perpignan, de Nîmes, ravitaillés par les habitants, épuisés, farouches et grandioses.

A Béziers, un soir, la mairie fut incendiée. On voulut lancer la troupe contre les insurgés pacifiques. Mais la plupart de ces conscrits étaient de la région. Les soldats du 17^e de ligne, à Agde, se mutinèrent, refusèrent de marcher contre leurs amis, leurs parents !

Par trains entiers, le gouvernement fit déferler sur le Midi des troupes du Nord, des Bretons. A Montpellier, les dragons sabrèrent la foule. A Narbonne, les fantassins tirèrent, il y eut des morts. Finalement, tout s'apaisa, et les viticulteurs recurent en partie satisfaction. Mais Marcellin Albert fut arrêté.

En 1911, les viticulteurs de Champagne devaient renouveler ce mouvement et obtenir eux aussi des avantages.

En 1909, il y eut à Paris une grève importante des postiers qui dégénéra presque en émeute. Le sang coula. Enfin, en 1910, ce fut la grande grève des cheminots.

Les électriciens se joignent au mouvement. De violentes bagarres éclatent dans les gares, dans les rues. La lumière, le téléphone sont coupés à l'Élysée. Trois trains sont attaqués, à Cormeille-en-Parisis, par des grévistes.

Le gouvernement réagit violemment. Aristide Briand est président du Conseil. Il fait arrêter les meneurs et brise la grève en décrétant la mobilisation des cheminots, ce qui met les grévistes hors la loi. Le parti ouvrier lui reprocha d'avoir trahi. On crut qu'il allait être renversé. Mais le futur apôtre de la paix monta lentement à la tribune de la Chambre et, montrant ses longues mains nerveuses, il s'écria :

« Regardez mes mains. Elles sont blanches. Pas une goutte de sang ne les tache. Je n'ai pas permis qu'on touchât aux ouvriers. »

Après Narbonne, Draveil...

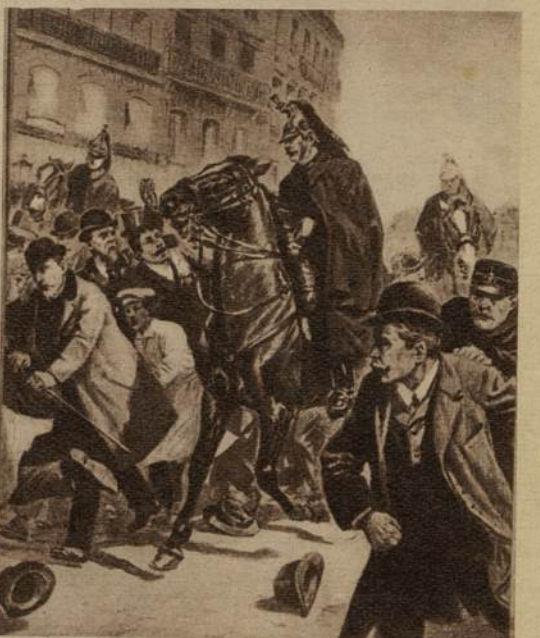
A Villeneuve-Saint-Georges, en 1908, les ouvriers parisiens qui avaient voulu faire une démonstration et un cortège sont fusillés par la troupe. Le même drame a lieu à Draveil. Chaque fois, la police et le gouvernement, pour justifier les fusillades, s'étaient servis de provocateurs.

Le prolétariat commence à prendre nettement conscience de sa force. Le parti socialiste a davantage d'élus à chaque consultation populaire. A la Chambre, le grand Jaurès scande la « grande chanson qui berce la misère humaine » et Jules Guesde combat, avec moins d'éloquence, mais opiniâtrément pour la cause du peuple.

La guerre arriva, ravagea les idées et les hommes. Les ouvriers de France s'étaient levés d'un bond, à l'appel de leurs députés.



1907 — A la voix de Marcellin Albert, les vigneron se soulèvent à Narbonne.



1909 — La garde à cheval dégage le Préfet Louis Lépine, entouré par la foule.



1936 — Au son du Jazz et au milieu des danses, la lutte pour le pain continue...

Ils eurent à peine le temps de pleurer leur Jaurès assassiné et allèrent se faire massacrer aux frontières. Dans le déséquilibre d'après-guerre éclata la grève générale de 1919-1920. Clemenceau la brisa.

Depuis, les grèves appartiennent aux souvenirs de nous tous, presque à l'actualité. Je ne veux pas les rappeler. D'ailleurs, les mouvements ont été isolés et spasmodiques jusqu'à celui que nous vivons encore, qui, par sa force et son résultat éclipsé peut-être tout ce qui avait été tenté jusqu'ici.



Mon vieux syndicaliste achevait ses souvenirs :

— Autrefois, me dit-il, le gréviste était vraiment un hors-la-loi, un émeutier. La police, la troupe le chargeait, le matraquait, l'assommait sans avertissement et avec le sentiment que c'était bien ainsi. Et même dans les cas de réussite, l'ouvrier payait cher sa victoire. Pendant des jours on n'avait pas mangé à la maison, le patron était plus haineux, plus dur encore. Un député socialiste s'écriait :

« Les lendemains de grève sont terribles... »

« Et c'est pourquoi même les syndicats étaient souvent opposés à la grève. « Maintenant la grève a son statut légal, ses cadres organisés, disciplinés. Je suis heureux d'avoir vécu pour voir le peuple enfin calme et puissant dans la certitude de son droit et de sa force. Mais que les jeunes loups ardents qui cueillent la victoire se souviennent des vieux syndicalistes qui ont préparé la réussite et qui sont morts à la tâche. »

Paul BRINGUIER.



POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE

St-Hilaire



LES bagnes d'enfants, sous l'appellation officielle de maisons de rééducation, sont divisés en plusieurs groupes qui correspondent à des stades divers, selon l'âge et la docilité de ceux qui y reçoivent cette leçon terrible, mais malheureusement souvent nécessaire, qu'on nomme l'éducation surveillée.

Il est bien entendu que tous les enfants dont il est question ici ont été envoyés dans ces maisons qui, d'ailleurs, dépendent de l'administration pénitentiaire, par les tribunaux d'enfants. Mais un tri est fait parmi les précoces dévoyés. Les très jeunes, de trois à treize ans, vont à Chanteloup. De treize à dix-huit ans, ils vont à Saint-Hilaire ou à Belle-Isle, ou à Saint-Maurice. Plus tard, ils vont à Aniane ou à Cadillac jusqu'à leur majorité. Dans tous les cas, et quand les adolescents ont une bonne conduite, on s'efforce, soit de les rendre à leurs parents — quand on a de ce côté-là des garanties de moralité — ou de les mettre en apprentissage chez des particuliers, ce qui n'est pas toujours facile, car il est malheureusement trop peu de patrons assez courageux et assez humains pour accepter des apprentis envoyés par la maison de correction.

Enfin, la dure maison de Eysses est réservée aux incorrigibles ou aux criminels, aux enfants qui se sont tachés les mains de sang.

Cette triste chaîne que le nouveau gouvernement se propose d'améliorer et d'humaniser sous la haute impulsion de M. Andrieu, directeur général de l'Administration pénitentiaire, nous allons vous la présenter en une suite de tableaux.

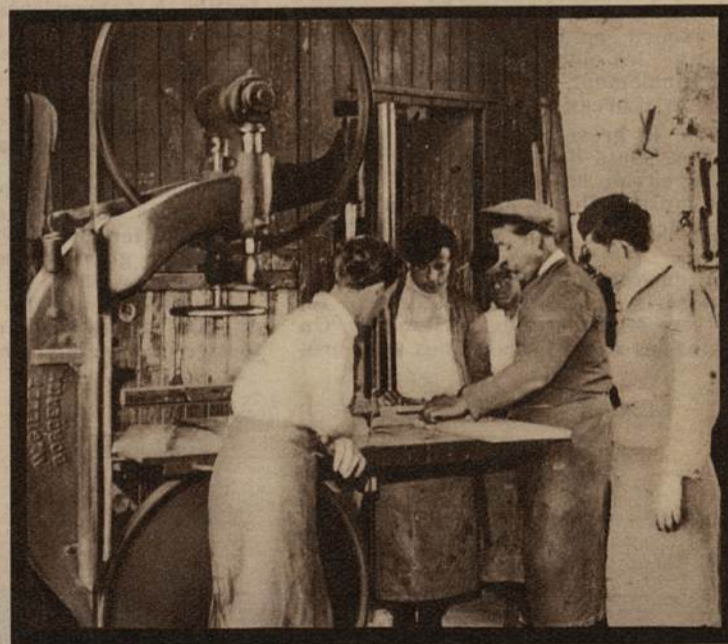
Notre chef photographe, Jean-Gabriel Sérurier revient pour vous d'une grande tournée chez les enfants du malheur.

La semaine dernière, nous vous avons montré Chanteloup, la maison des petits. Cette fois, voici Saint-Hilaire.

Saint-Hilaire est proche de Chanteloup, dans la vallée de la Loire.

Vous y verrez que les « colons » de treize à dix-huit ans, y apprennent déjà sérieusement leur métier d'homme. On leur fait faire un apprentissage, surtout celui des champs. Ils dépensent leurs loisirs en jeux sportifs, en promenades dominicales dans la campagne, on s'efforce de les empêcher de trop penser, de trop revenir sur leur funeste destinée, en les distrayant, en essayant d'éduquer chez eux les réflexes de la douceur, de la confiance, de la volonté, du devoir librement accepté.

La semaine prochaine, vous verrez Saint-Maurice...



LA FAIM QUI TUE

Au moment où le conflit du travail a pris dans toute la France une ampleur impressionnante, voici le plus émouvant reportage d'actualité : Les drames du chômage, les drames de la faim et de la misère, sont plus que des faits-divers de chaque jour. Ils posent tout le problème social contemporain.

Les matins de Saint-Denis sont durs et froids. La misère y est rageuse parce qu'elle se sent plus accablée qu'ailleurs sous la complicité des événements et du décor. L'horizon est barré de cheminées d'usines. C'est comme les barreaux d'une cage. Le chômeur obligé de tourner dans sa ville se voit prisonnier. Une faiblesse dans son esprit peut en faire un fauve.

Ce n'est pas vieux. C'est le mardi 12 mai. Mais le souvenir n'en est pas effacé dans la ville. Il s'appelait Barbat. Il avait vingt-sept ans. Un bel âge au printemps. C'était un homme tout comme un autre. Il ne s'était même pas distingué dans une profession. Il était tout simplement manoeuvre. Mais il était en chômage. Il vivait obscurément dans un garni du square De Geyter. Son hôtelier avait remarqué que les privations l'anéantissaient de plus en plus. Bref, ce matin-là il prend l'autobus au Barrage parmi une trentaine d'autres voyageurs. Les uns lisent leur journal, les autres bavardent. Certains rêvaient. Barbat est de ceux-ci. Il y a un prêtre, l'abbé Turrillas, un citoyen qui s'appelle M. Varoux, un autre qui s'appelle M. Bognon, etc. Leur journée commence avec toute la banalité habituelle quand, au pont de Soissons, un individu surgit comme un diable du paquet de voyageurs debout sur la plate-forme centrale, se jette sur l'abbé Turrillas pour l'étrangler, y renonce pour frapper de coups de rasoir M. Bognon,

le laisse sanguinolent pour déchiqueter M. Varoux. Il bondit hors de la voiture, s'enfuit poursuivi par les passants matinaux qui se rendent à leur travail, est conduit au commissariat.

Il est net qu'il est fou. Il ne sait donner qu'une explication qui est un balbutiement continu d'obsédé : Il dit :

« Je n'ai pas de travail... je n'ai pas de travail... je n'ai pas de travail... »

Son esprit ne connaît plus d'autre pensée, sa gorge ne laisse plus passer d'autres mots. Il est « dirigé » sur l'infirmerie spéciale du Dépôt.

L'hôtelier a précisé :

« C'était pour la première fois que, la veille, il était rentré tard. Je m'étais inquiété de lui tant cela était contraire à ses habitudes de ponctualité. Je l'ai trouvé rôdant dans l'hôtel. Rien ne justifiait ces allées et venues. »

Cas isolé ? Hélas, non. Ne consultons pas les statistiques. La vie parle mieux, la mort aussi.

Tenez une autre histoire de petit jour. 6 heures du matin aussi. C'est la nouvelle heure du sang. Elle détrône minuit. Ne cherchez pas longtemps pourquoi. Pendant une nuit l'homme a ruminé sa misère dans l'insomnie de la faim et dans celle de la démence naissante. Le petit jour s'ouvre, se détend. La détente est violente. Même décor aussi. Un pauvre hôtel meublé avec toute sa monotonie pesante, son cafard

morne, son découpage en cellules. Le patron, M. Coupat se lève, descend enlever ses volets. Quatre coups de feu claquent. Coupat tombe. Un homme l'attend revolver au poing. Maintenant il s'en va. Il s'en va tranquillement descendant d'un pas paisible le boulevard Pasteur. Le drame s'était produit devant le 28 de la rue du Château. Un car arriva, rejoignit l'homme. C'était Joseph Mathieu Fargeau du 18 décembre 1893.

Le commissaire pensa un moment que Fargeau simulait la folie. A son domicile, 48, rue Cambonne, il saisit deux lettres. L'une d'elles était adressée à sa mère. Le commissaire y lut ceci :

« J'ai connu les heures les plus atroces pour le cerveau. J'aurai frappé le plus droit possible pour abattre l'homme à la figure pincée. »

L'homme c'était le logeur Coupat chez qui Fargeau avait habité. Jamais aucun dissentiment ne s'était élevé entre eux pendant les deux années du séjour de Fargeau rue du Château. Fargeau était parti avec quelques dettes légères qu'il réglait selon ses possibilités à son ancien logeur accommodant. Et jamais, même à ce sujet, aucune dispute n'avait eu lieu entre eux.

Joseph-Mathieu Fargeau est chômeur. Joseph-Mathieu Fargeau a vécu les heures atroces où un individu sent avec lucidité qu'il glisse vers la folie. Et sa folie lui a dicté d'abattre l'homme qui avait été le plus constant et le plus proche témoin de sa déchéance d'homme traqué.

L'emprise de la folie

Ces deux drames se sont déroulés en dix jours de temps dans la région parisienne. Les statistiques dont il faut dire un mot tout de même accusent une recrudescence terrifiante des cas de folie. Elle est donc nettement parallèle à celle du chômage. Elle joue sur les deux dernières années. Peut-être les chiffres officiels du chômage depuis plusieurs mois n'accusent-ils pas une évolution sensible en ce qui concerne les chômeurs inscrits. Il ne faut pas oublier alors que le chiffre des chômeurs partiels a considérablement augmenté et que très fréquemment le chômeur partiel est dans une misère plus grande que le chômeur secouru.

Les affaires Barbat et Fargeau sont caractéristiques du meurtre accompli par un chômeur sous l'emprise de la folie qui peu à peu s'est emparée de lui. Il s'agit maintenant dans cette enquête de savoir si le chômeur tue en état de lucidité.

On est obligé de répondre que oui. Mais là son geste prend une allure tout à fait par-

ticulière. Du reste, et il faut le dire tout de suite et énergiquement, on ne trouve pas de « vrais » chômeurs mêlés à des crimes crapuleux.

De quels crimes conscients se rendent-ils donc coupables ?

Prenons l'histoire du ménage Delicourt. Le père Delicourt est plâtrier. Il a trente-trois ans. C'est un homme jeune. Il est sans travail depuis septembre dernier. Il a quatre enfants. Deux, les aînés, sont en pension. Les cadets, Reine, cinq ans et José, 4 mois, vivent avec leurs parents. La plus noire détresse règne au logis.

Il y a deux mois Mme Delicourt affolée de voir ses gosses tant privés s'est laissée aller à un geste de désespoir. Elle prit ses deux petits et partit à l'aventure. On avait pu la retrouver.

Voilà qu'elle est repartie. Depuis plusieurs jours elle a quitté l'hôtel de la rue Le Marvis laissant son mari dans sa misère et sa solitude. Poussée par la lassitude et la faim s'est-elle tuée avec ses deux enfants ?

On n'en finirait pas de citer le nombre de pères et de mères qui, depuis trois ou quatre ans, excédés de voir leurs enfants souffrir, traîner dans la faim, la tristesse et la maladie, dépérir lentement, mais sûrement, ont anéanti leur famille pour mettre fin à ce martyre ?

On oublie difficilement dans les corons du Nord certains de ces massacres. Parfois même la menace certaine du chômage, de l'inaction provoquée par une maladie, conduit à de pareilles hécatombes. Qui ne se souvient d'Alfred Thaulz, l'ancien mineur de Wasmes, près Mons ? Il avait dû renoncer à la mine. Il avait les poumons rongés. Il s'était mis horloger pour faire vivre sa famille. Quatre enfants. Atteint par la crise sévissant dans les mines, les réparations de montres et de mécaniques étaient moins fréquentes. Il y avait de quoi assombrir les idées d'un père de famille. Sur ce, une tumeur à l'estomac. Thaulz sent qu'il est condamné à des années d'agonie et de lit. Ce sera la misère noire. Crise et maladie s'allient contre l'artisan. Il ne veut pas voir ses petits crever de faim. Il abrège en une nuit de massacre leur agonie.

Eh bien ! ces gestes commencent de plus en plus à être jugés et considérés sous un aspect particulier qui les différencie du crime proprement dit. Ils relèvent exactement du cas d'euthanasie. L'euthanasie, c'est l'exécution de quelqu'un pour mettre fin à ses souffrances. On discute actuellement beaucoup de cette question en Angleterre. Elle fait l'objet de congrès de docteurs et de légistes. Elle provoquera sans doute une



jurisprudence spéciale. Alors elle devra s'appliquer aussi au chômeur coupable. Ce qui n'empêchera du reste pas que la vraie solution serait l'abolition du chômage qui n'est en rien un phénomène ni nécessaire ni inéluctable.

Nous venons de parler de jeunes pères de famille et de petits enfants. Ce sont généralement eux qui font l'objet des faits divers que nous avons signalés. Toutefois, l'autre jour, dans un pauvre logis de Vanves, un jeune homme de trente-deux ans était exécuté par son père, un vieux miséreux, Alfred Tissier, âgé de soixante et un ans. Ils traînaient leur gêne depuis longtemps. Le fils s'obstinait, le père désespérait. Il ne croyait plus aux espoirs acharnés de son fils. Il lui fit grâce de la désillusion, lui tira une balle dans la tempe, s'étendit près de lui, se donna la mort.

Mais, au fond, parmi les désespérés de la misère, c'est une proportion infime de chômeurs qui se décident à tuer. Ils préfèrent se tuer eux-mêmes. Aussi, le nombre des suicides devient-il impressionnant. Dans le monde entier, en un an, un million deux cent mille êtres se sont suicidés pour en finir avec leur misère et leur humiliation.

Un jour, c'est à Argenteuil qu'on découvre sur les bords de la Seine une bicyclette et une carte de chômage. Un nom : Yves Griegan. Un âge : 43 ans. En pleine force de l'âge. L'enquête a démontré que le malheureux, qui était père de trois enfants, désespéré de ne point trouver de travail, s'est jeté à l'eau.

Il a voué ses enfants à la charité de la nation. Il a cru leur rendre service en les délivrant d'un père inutile.

A Chaumont, le lendemain, Mlle Suzanne Cornu, en chômage depuis quelque temps, décide de mettre fin à ses jours. Elle fait une ample collection de cachets de gardenal. Elle en absorbe dix, vingt, trente, quarante. Un désespoir d'amour ne dicterait pas une résolution aussi farouchement poursuivie. Cinquante cachets ne suffisent pas, soixante non plus. Le quatre-vingt-dixième l'achève.

Il n'est plus de jour, on peut presque dire qu'il n'est plus d'heure qui ne soit marquée d'un suicide motivé comme ceux-ci. De jeunes couples, renonçant non seulement au bonheur, mais à la simple possibilité de fonder un foyer, se donnent la main pour mourir. Et l'on n'accorde plus que quelques lignes à ce naufrage d'un amour tant cela est devenu quotidien.

Par exemple :
« Sans travail et acculés à la misère, Georges Touzé, 22 ans, originaire de Trélazé, et son amie, Hélène Legal, 20 ans, se sont jetés à l'eau près du château des Ducs, à Nantes. Ce fut seulement au bout de plusieurs heures que l'on parvint à retrouver les cadavres. »

Le printemps venait de naître. Il en est chez qui la volonté d'en finir est telle qu'elle leur fait accomplir d'hallucinantes acrobaties. A Metz, l'Italien Capelli, désespérant de trouver du travail, escalade un mât de la conduite électrique de Terville et touche le fil conducteur. Projeté sur le sol, les mains cruellement brûlées, Capelli, la colonne vertébrale et le crâne fracturés, succombe.

Ce n'est que la troisième fois, depuis l'invention de l'électricité, que ce mode de suicide est employé.

Il n'est hélas pas que les tentatives désespérées qui finissent dans la mort. De suprêmes sursauts de courage et d'espoir se terminent aussi tragiquement. Voici une histoire hollandaise. On avait choisi deux cent

mille vaches parmi les plus belles. On les avait choisies pleines. Ce n'était point pour les livrer aux boucheries, aux fabriques de conserves, aux usines qui travaillent les graisses. Ce n'est pas non plus pour les livrer aux soupes des chômeurs d'Amsterdam et de Rotterdam ni pour en réserver le lait à leurs enfants. C'était pour les exterminer purement et simplement, sans que le plus affamé des gueux pût profiter d'une côtelette. Et cet énorme troupeau fut, soit incinéré, soit noyé. Ainsi l'exigeait la loi des affaires.

La tempête qui sévit si violemment sur la fin de ce printemps venait de se lever au large du Haringvliet. Les charognes lourdes, lancées par les vagues, assaillirent le *Koophandel I*. C'était un voilier de peu d'allure. Il n'en voguait pas moins vers Java. Son équipage était composé de chômeurs néerlandais. Ceux-ci, las de traîner une misère sans espoir, avaient décidé de tenter le tout pour le tout, avant d'avoir mangé ce qui leur restait d'économies. Ils les groupèrent et achetèrent un voilier. Une fois aux Indes malaises, ils allaient se livrer à la colonisation de quelque île ou terre encore vierge. Le 17 avril, alors qu'ils venaient à peine de se délivrer de l'assaut des charognes, ils furent jetés à la côte par des vagues déchainées. La carcasse de leur espoir gît entre La Panne et Saint-Idelsbad. Une brève dépêche de presse précisa : « Le renflouement sera probablement impossible. » On n'en parla plus. Ce jour-là, l'univers n'avait d'angoisse que pour les vieilles porcelaines chinoises que transportait le *Ranpara*, échoué sur un banc de sable au large de Gibraltar.

Voler pour manger...

Dans le domaine du fait divers, le chômage n'a pourtant pas que des rapports avec la mort. Il en a avec le vol. Pour dire la vérité, on lui en attribue beaucoup plus qu'il n'en a. Chaque époque a ses parias. La nôtre a les chômeurs. Un vol est-il commis que l'on écrie aussitôt, sans aucune preuve : — Ce doit être encore un chômeur !

L'ennui, c'est que, depuis deux ans, c'est de plus en plus fréquemment un fils de bonne famille.

Dans le nouveau film de Charlot, il y a un épisode poignant. Pendant que ses enfants sont partis voler des bananes pour manger (mais cela est-il encore voler?), un chômeur rentre chez lui. On le voit de dos. Il chancelle de lassitude. Il va à une sorte d'écuille et boit. Puis il se retourne. J'ai vu les belles spectatrices du Marignan, consternées, n'en point croire leurs yeux. Ce chômeur montre en effet une belle tête d'homme intelligent. Ces dames croyaient qu'un chômeur, ça ne pouvait être qu'une brute. Et ce père, auquel ses enfants apportent joyeusement des bananes chapardées sur les quais, ces gosses qui seraient contents de le voir aussi manger, il les gronde.

On dira qu'il y a quand même eu vol. Il est, en effet, des gens qui n'ont jamais eu faim. Je laisse parler un chômeur, un de ceux, plus nombreux qu'on ne croit, qui ne sont pas encore secourus. J'ai soulevé avec lui ces questions. Il m'a répondu :

— Voyez-vous, voler, dans ce cas-là, c'est plutôt essayer de se défendre contre trop d'injustice.

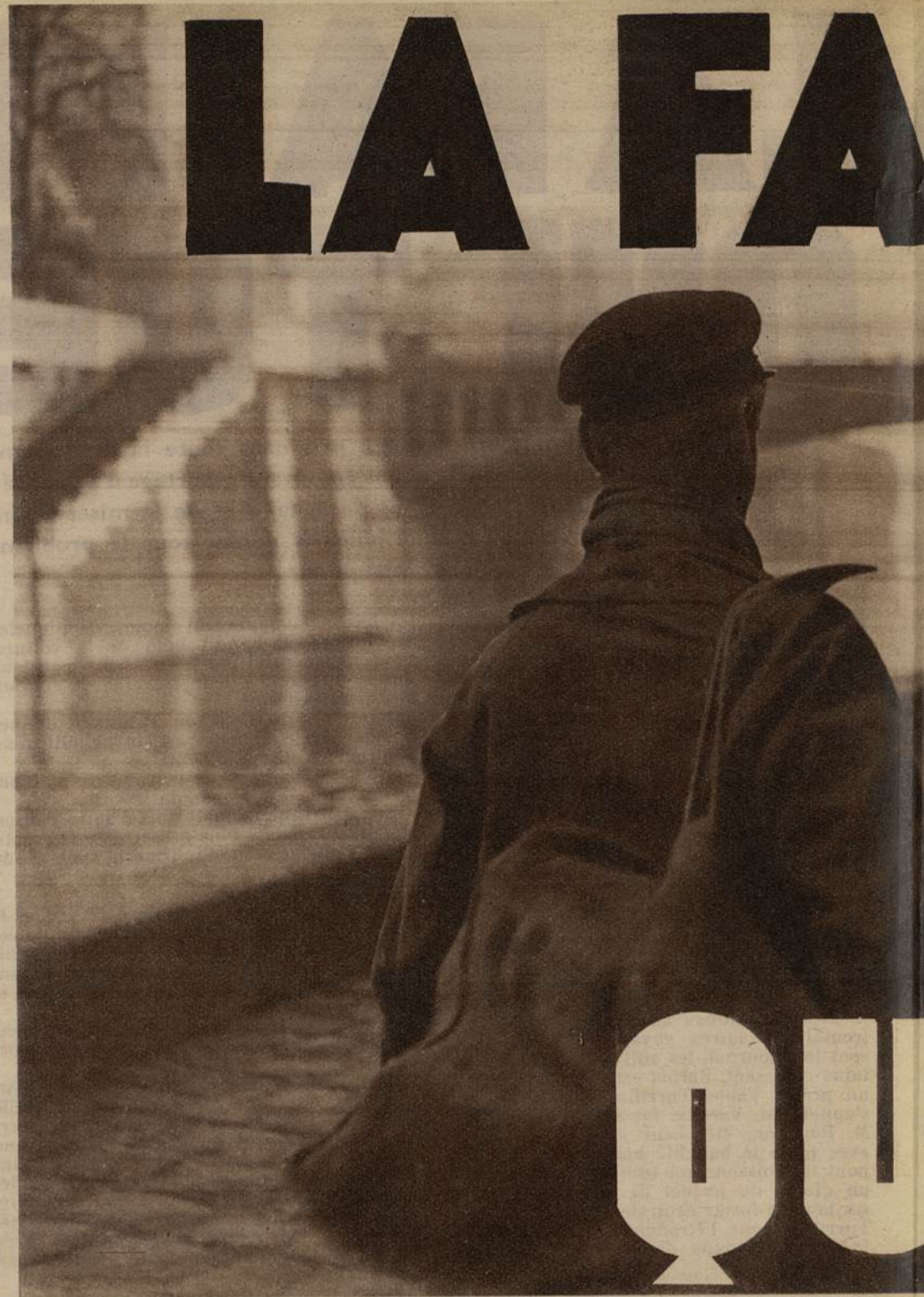
Un autre m'a répondu :
— Vous préféreriez qu'on mendie? Dites-moi, est-ce que vous donnez toujours aux mendiants?

D'autres réponses :
— Mendier, c'est définitivement tout accepter en renonçant à tout. Un mendiant de la rue et un mendiant d'état, ce n'est pas encore tout à fait la même chose. Mais c'est déjà très dur d'être un mendiant d'état. C'est beaucoup plus dur encore de renoncer à toute sa dignité. Vous en seriez vous-même incapable. Vous aussi, vous préféreriez voler, ler.

Pour finir, une confession :
— Eh bien, oui, moi, j'ai volé. La tête me battait comme une cloche tellement j'avais faim.

L'homme ne se cache pas, parle d'un ton normal. On peut l'entendre des tables voisines. C'est près de la place d'Italie. Un restaurant ouvrier de la Glacière, avec des chambres au-dessus à trente francs la semaine.

Joseph-Mathieu Fargeau, qui avait vécu les heures atroces de la faim, tira sur son logeur.



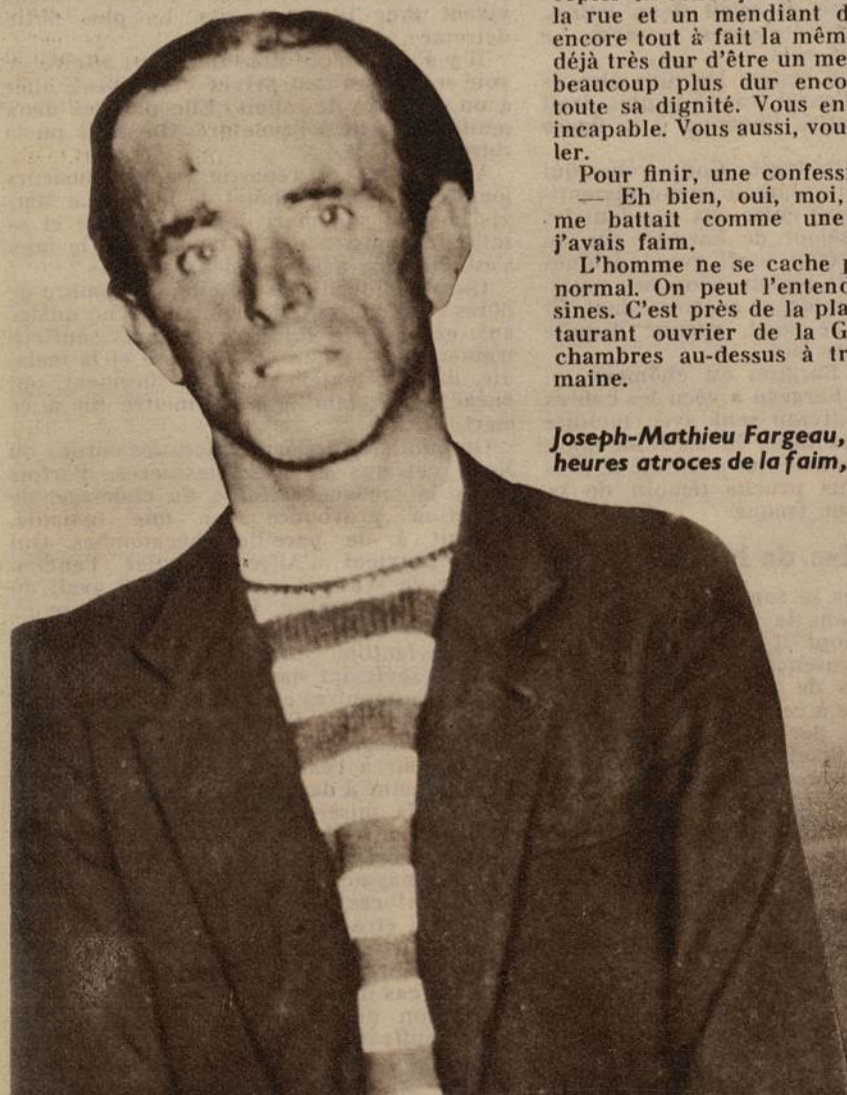
— Ça me faisait surtout mal, là, dans le côté. Comme des tenailles. J'habitais pas loin d'ici. Une carrée dans un baraquement au milieu d'une cour pour quinze francs par mois. J'ai battu pendant des semaines les portes des usines. Je revenais éreinté. Je ne pouvais pas rester assis. Il fallait que je tourne dans ma pièce comme un lion. Heureusement que c'est fini, cette histoire-là! Un jour enfin où j'ai eu trop mal d'avoir faim, j'ai pensé à manger malgré tout. La notion même de mendicité ou de supplication ne m'a pas effleuré. Aller faire la queue aux soupes de charité? Non! J'aurais mieux aimé crever! Je suis un homme, je ne veux pas devenir un mendiant. J'ai décidé de prendre à manger. J'ai tenté de voler. Eh bien, c'est plus difficile qu'on ne croit! C'étaient des pommes. Rue de la Glacière. Un soir. Et ce fut une pauvre femme du peuple qui cria : « Au voleur! » J'ai lâché les pommes et je me suis enfui. Jamais je n'ai couru aussi vite. Et, voyez-vous? j'avais tellement faim que j'étais décidé à tuer le premier qui m'empêcherait de prendre un peu de mangaille. Or je me suis sauvé. Quand on ne sait pas ce que c'est, on ne dit rien.

Et l'ancien chômeur frappa du poing sur la table.

Un avocat m'a dit :
— C'est parce qu'on s'en tient à des notions de droit périmées et injustes que l'on se donne l'occasion de s'étonner si, parfois, l'amour-propre et le respect humain ne peuvent plus se défendre que par le délit. C'est alors la répression de ce délit qui prend une

allure criminelle du point de vue de l'humain. Personne n'ignore la sombre misère qui règne dans le bassin minier du Nord, depuis le Douaisis à l'Avesnois. Ce ne sont que chômeurs complets et partiels. La misère des coronas n'avait point besoin de cela pour s'illustrer universellement. Cette année, d'Anzin à Saint-Amand, on rencontre des troupes d'hommes chaussés de restes de souliers et d'espadrilles ficelés ensemble. J'ai entendu M. Couteau, maire de Saint-Amand, ancien député, affirmer du haut de la tribune que la détresse des mineurs en chômage était telle qu'ils devaient voler du charbon pour se chauffer. Ce charbon, ils devaient le voler dans les énormes monceaux de houille inutile qui noircissent l'horizon du bassin d'Anzin. C'étaient des procès en série. Car ils étaient arrêtés et poursuivis pour, eux, mineurs, avoir volé pour se chauffer de la houille décrétée inutile! Et ils étaient condamnés!

Nous pouvons affirmer qu'un nombre on ne peut plus infime de chômeurs est impliqué dans des affaires de vols qualifiés autres que maraudages de vivres ou de combustibles. Et nous devons affirmer aussi que, parmi ceux des cambrioleurs pris qui se disent chômeurs, la presque totalité n'ont



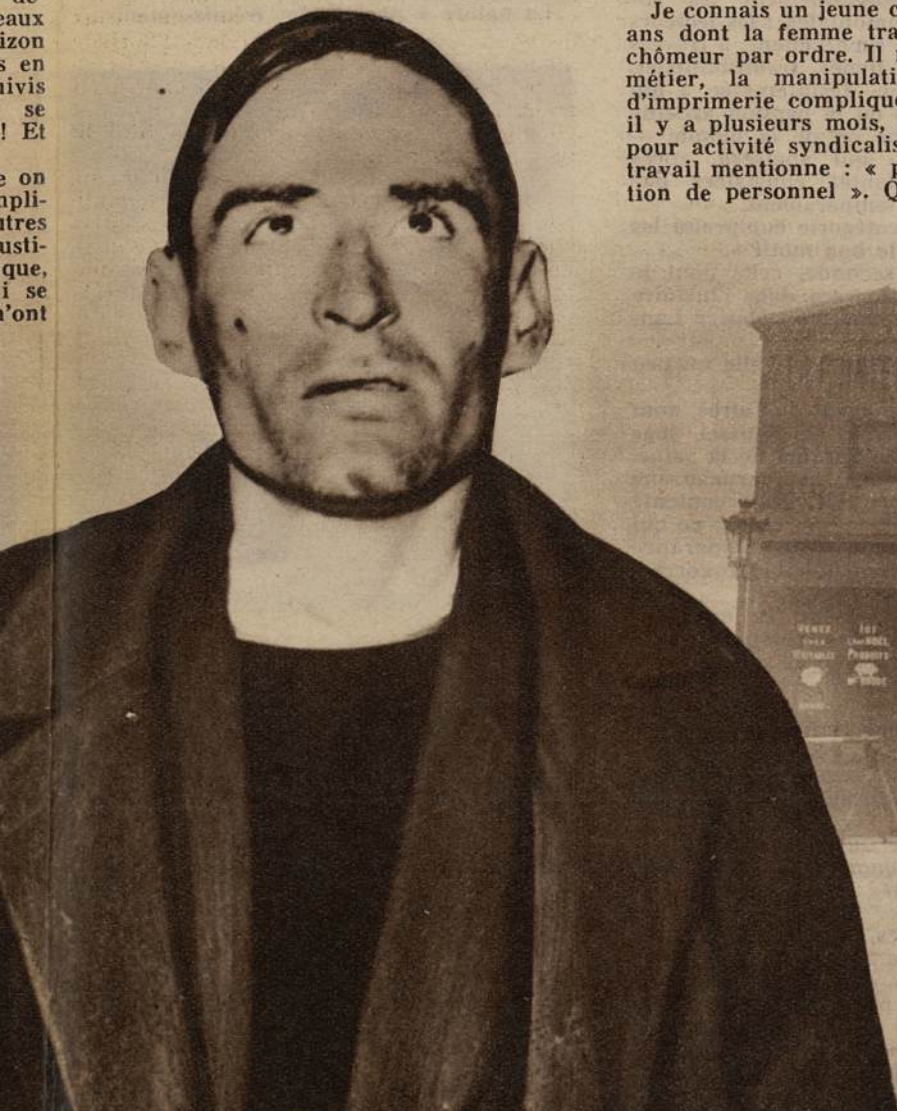
MIM

UIT TUE

jamais touché un outil de leur vie, même à une époque où il y avait du travail pour tout le monde et que, même, ils n'ont jamais appris d'autre métier que la cambriole. La confusion est donc interdite parce que de mauvaise foi.

Il faut en arriver maintenant à un tout autre aspect de la question. S'il est possible que le chômeur devienne un coupable, il est prouvé qu'il peut aussi devenir une vic-

C'est encore l'affreux vertige de la misère qui poussa le chômeur Barbat à frapper, à coups de rasoir, les voyageurs de l'autobus.



time. Il ne se passe en effet plus guère de quinzaine sans qu'un chômeur soit abattu par sa femme excédée. Il est facile pour un sans-travail de devenir neurasthénique. On n'a jamais songé, en haut lieu, à organiser sérieusement les loisirs forcés des chômeurs. On s'est occupé un peu de leur ventre. Mais ils sont censés n'avoir ni âme ni esprit. On les laisse croupir d'inaction dans leur immobilité. Car ce sont des prisonniers. Ils ne peuvent se déplacer faute d'argent. Ils ne peuvent se distraire en voyageant ou en allant aux spectacles. Ils doivent, à des jours impitoyablement fixés, aller faire pointer leur carte. Ils sont en carte.

Je connais un jeune chômeur de vingt-six ans dont la femme travaille. Lui, c'est un chômeur par ordre. Il ne connaissait qu'un métier, la manipulation d'une machine d'imprimerie compliquée. Il a été renvoyé, il y a plusieurs mois, avec des collègues, pour activité syndicaliste. Son certificat de travail mentionne : « pour cause de réduction de personnel ». Quand il se présente

quelque part pour demander du travail, on lui demande un délai pour la réponse. Le service de contrôle téléphone à son ancienne maison. Le vrai motif étant connu, la réponse est négative. C'est un jeune homme intelligent et travailleur. Je le vois presque tous les soirs. Je puis suivre les progrès du cafard chez lui. Certains soirs, on ne peut plus l'empêcher de boire. Il se fâche.

— Non, ça ne peut pas durer. Je ne peux pas continuer à vivre comme un maquereau! Non, les copains, je ne peux pas! Je ne veux pas vivre aux crochets de ma femme! Ou bien je m'en irai ou bien on changera tout ça!

Et, d'un geste de la main, il fauche les bouteilles et les verres.

Cet accident de vaisselle ne change rien à notre affirmation générale qui maintient que tous les actes désespérés que le chômage provoque n'ont rien à voir avec le banditisme.

On s'en prendra alors à ce qu'on appellera les filouteries et escroqueries au chômage. Que justice soit faite de ces propos. Les escroqueries de ce genre sont en nombre minime par rapport au total des chômeurs et ceux-ci sont les premiers à opérer une surveillance rigoureuse pour dépister les filous qui ne peuvent que faire du tort à leur cause. C'est ainsi, du reste, que fut dévoilée l'affaire dite des « Gladiateurs de Drancy », bande d'hommes de main et de gardes du corps arabes entretenus sur les fonds de chômage par des politiciens peu scrupuleux. C'est la seule grosse affaire qu'on ait connue.

Les vraies responsabilités

On dit aussi que la fainéantise appelle tous les vices et l'on ajoute que les chômeurs sont des fainéants qui préfèrent toucher l'allocation plutôt que de travailler. Ces charitables paroles ne méritent guère qu'un haussement d'épaules. Toutefois, dans une enquête, il s'agit de voir les choses au fond. Il s'agit de déterminer s'il n'est pas des cas où le chômeur a plus d'avantage à rester au chômage qu'à accepter certains emplois. Notre précision permettra de mettre à nu les vraies responsabilités. Parmi des milliers de cas, retenons ceux-ci :

Notre homme, nous l'appellerons Lucien Giraud. Il a trente-deux ans. Il a quatre enfants. Il est depuis plusieurs années en chômage. Il habite du côté de Sevrans. Il est ébéniste en carrosserie. La carrosserie tout métal a tué la carrosserie bois. Il a des outils. Il décroche de temps en temps une commande : un parquet, un portail, une fenêtrure, une planche à laver, une roue à réparer. Il est très habile de ses mains. Au beau temps de l'ébénisterie aviation, il a été contremaitre. Il est honnête. Dès qu'il décroche une commande, il va se faire rayer du chômage, ne durerait-elle que trois ou quatre jours. L'ouvrage terminé, il retourne à la mairie se faire de nouveau inscrire. Enfin, à force de recherches, il trouve du travail, par protection, dans une fabrique de meubles de bois blanc de Charonne. Grosse production. Taylorisation accentuée. Chaînes. Du matin au soir dans la poussière de bois. Au chômage, notre homme touchait environ seize francs. A la fabrique, il fait des journées infernales pour arriver difficilement à vingt francs. souvent ce n'est que dix-huit, seize même. Notre ouvrier a plus de deux heures de trajet à faire chaque jour. Quand il a payé son chemin de fer et son métro et les frais qu'entraînent ces déplacements, il lui reste moins en poche que s'il était au chômage. Il n'a presque plus de quoi manger lui-même. Déjà, pendant des mois et des mois, il a été sous-alimenté. Cette fois-ci, il est encore plus rationné et fait un travail exténuant. Il ne récupère point les forces qu'il dépense. Au bout de quatre semaines exactement, la chaîne a eu raison de ce travailleur anémié. Ses nerfs ont été comme brisés. Les Américains appellent cela le break-down. Il n'est plus capable d'un effort, d'un réflexe. Le médecin ordonne trois semaines de repos absolu. J'ai vu le certificat et les motifs. Un cas isolé?

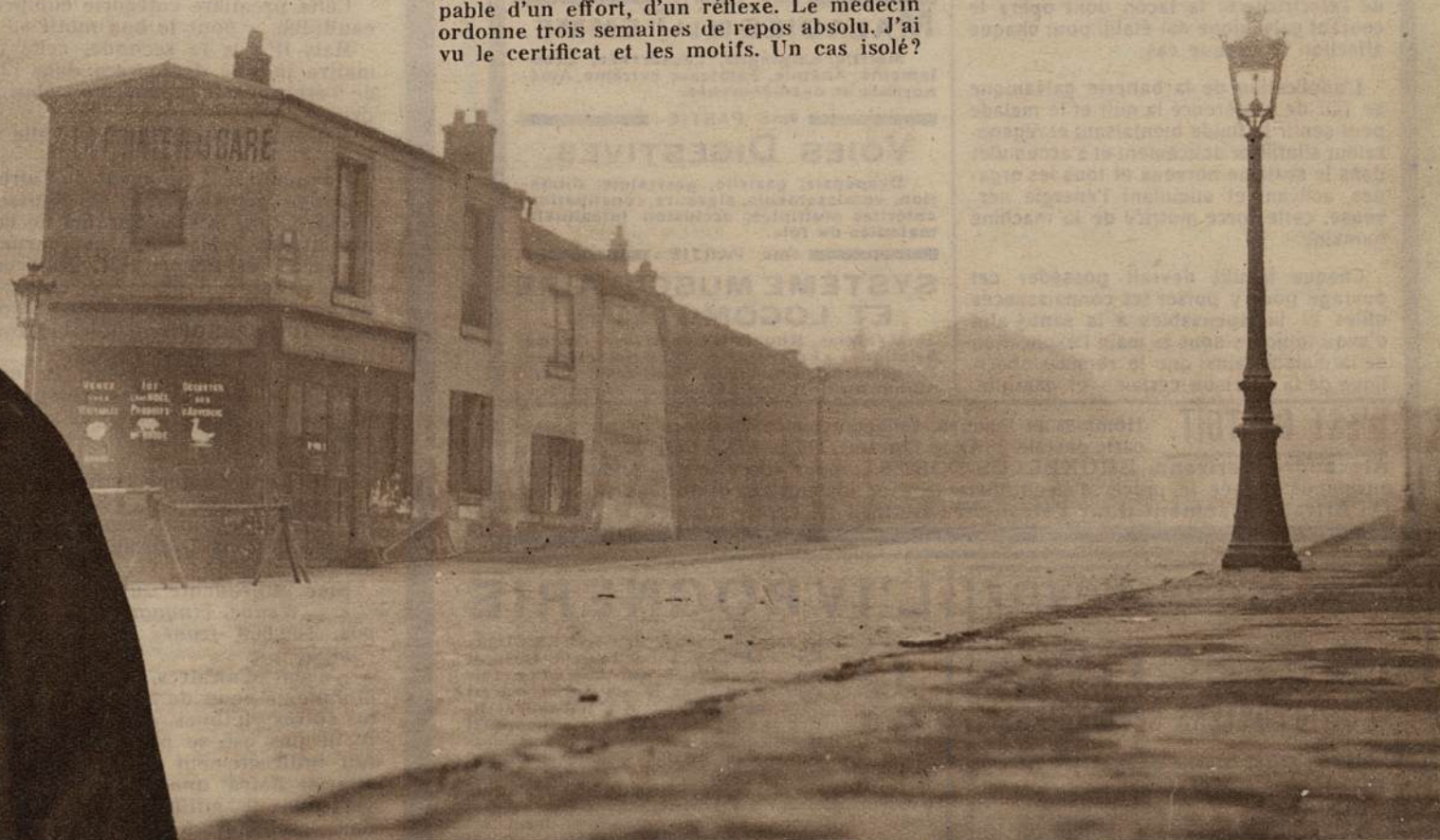
Vagues de misères

Non! Même les plus riches de nos provinces connaissent semblables misères en grand nombre, aucune corporation n'est épargnée par cette vague de déchirements physiques et mentales. Ni les villes non plus, ni les campagnes. Mon enquête m'a conduit jusque dans les entreprises agricoles de Provence et de Camargue. Aigues-Mortes n'est point même protégée de ce fléau par ses remparts. On m'y a signalé deux cent cinquante chômeurs complets, le double de partiels. C'est à se demander qui travaille encore. Ceux qui vont aux vignes peinent de l'aube à la nuit. Un labeur dur. Sous le soleil brutal. Par les vents. Souvent dans une humidité lourde. Gain? Vingt francs par journée de travail. Comme il y a deux cents jours de travail par an, cela fait en moyenne quotidienne moins que l'allocation de chômage. Ceux qui partent à la louée et qui ont affaire avec le « bayle », sorte d'intendant imité du scribe romain des anciennes « villas », se font rogner tant de façons et autres sur leurs gains qu'il ne leur reste parfois que cent sous. On m'a cité des mas où le gain hebdomadaire se réduisait, en plus de la soupe et de la botte de paille pour coucher, à un paquet de tabac. A ce moment-là, le chômeur prend figure de bourgeois. A Chalon-sur-Saône, les nombreuses ouvrières de la grosse confection ne gagnent souvent que dix francs par jour. En Avignon, c'est le gain des vendeuses de grands magasins. Et l'on s'étonnera des progrès de la prostitution. Il y a du reste une sévère enquête à mener sur les rapports du chômage et de la prostitution et même sur ceux des gains de misère avec elle. Aux Salins-de-Giraud, en bas des Bouches-du-Rhône et de l'immense commune d'Arles, une usine travaille le sel pour en tirer le brome, produit infect d'odeur, duquel, par maintes combinaisons, s'obtiennent des anesthésiants et des gaz asphyxiants. Les hommes travaillent avec des masques. Ils vivent dans des corons comme le Nord n'en connaît pas. Ils sont perdus au milieu des marais. Au bout de sept ou huit mois, ils sont malades et n'en peuvent plus. Une compagnie voisine, plus humaine, a édifié un hôpital et pourtant les manipulations auxquelles elle se livre sont bien moins dangereuses. Certains de ces ouvriers ne gagnent que vingt-cinq francs, parfois vingt. En eux la maladie, autour d'eux le désert et l'ennui. Des roseaux, de la tourbe, des moustiques, un soleil de feu, une vapeur chaude plein l'air. Seule variation, les gerbes de sel, hautes et longues collines aveuglantes. Dans le tacot qui me ramenait à Arles, j'ai causé avec l'un d'eux.

— Je ne pourrai plus retourner travailler là-dedans. Je pue pour le restant de mes jours. Je ne peux plus respirer avec leurs masques. Et dans six mois ce sera la même chose, encore l'hôpital. C'est l'enfer, ça! Pour vingt francs! Malheureusement, j'ai fait toutes les fermes, il n'y a pas de place pour nous autres. J'ai été jusqu'aux salines d'Ayguës, qui ne s'occupent que du sel de table. Elles employaient beaucoup de monde dans le temps. Mais les éleveurs mécaniques ont chassé presque tous les ouvriers. Je n'ai plus que deux ressources : retourner finir de m'empoisonner ou me mettre au chômage. Je pourrai manger, je suis seul, et je sauverai au moins mes poumons.

Les commentaires sont inutiles. S'il est net que tous les délits provoqués par le chômage doivent bénéficier d'une jurisprudence spéciale et nouvelle, il est plus net encore que la première condamnation à prononcer doit être contre le chômage lui-même et qu'elle doit être capitale contre ce fait ni inéluctable ni nécessaire qui n'est autre que le résultat de la survivance de la pratique périmée, inhumaine et quasi moyenâgeuse du patronat de droit divin qui, au lieu de s'exercer directement aujourd'hui sur des hommes, s'exerce sur des machines dont on se sert contre les hommes.

Albert SOULILLOU.



Consultez GRATUITEMENT le doyen des Astrologues de France

Le professeur Djemaro, consulté journellement par de nombreuses personnalités, fut questionné sur l'avenir de la France par le journal *l'Intransigeant* qui publia, dans son édition du 5 janvier 1936 une interview relatant les prévisions de l'année. Le Professeur Djemaro avait prévu de façon positive les troubles d'Espagne, la recrudescence de meurtres et crimes, le manque de cohésion des partis politiques, l'activité dans la fabrication des armes de guerre, etc., etc... n'est-ce pas la meilleure preuve de l'exactitude des travaux et des prévisions de ce maître de l'Astrologie, détenteur d'un merveilleux talisman radio-actif qu'il offre GRATUITEMENT à tous ses consultants.



Vous trouverez dans votre horoscope la révélation de votre destinée, vos chances au jeu, en affaires, vos chiffres favorables, vos jours heureux et la route à suivre pour réaliser vos ambitions. Demandez votre Horoscope d'essai au Professeur Djemaro, il vous l'enverra GRATUITEMENT, sous pli fermé et discret avec la copie intégrale de ses prévisions 1936 et un extrait de son livre d'or formé de quatre mille attestations authentiques exposées dans ses bureaux.

Ecrivez date de naissance, adresse, nom et prénoms (si madame, donnez nom demoiselle) et si vous voulez, joignez 2 francs en timbres pour frais d'écriture.

Professeur Djemaro, service V.R.
29, rue de l'Industrie, à Colombes, Seine.

GYRALDOSE



Soins intimes
Antiseptique et parfume
Tue les germes microbiens

Le boîte (poudre ou comprimés) : 10 fr.

Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris.
Renseignements gratuits. Ecrire Service DE. 629

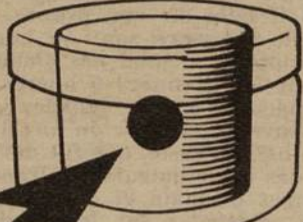
M^{ME} PAULETTE D'ALTY

Professeur libre d'Astrologie Gie Manoscopie qui transforme les êtres ainsi que les destinées troubles. C'est la personnalité la plus vraie, la mieux éclairée, et possédant un don absolument extraordinaire de savoir répondre à tout et trouver la solution de toute difficulté. Corr. dét. : depuis 20 fr.
SECRET ÉGYPTIEN INFALLIBLE
14, rue de Turin, 14, Paris. « M^e Liège ou Europe »

BEAUTÉ - SERVICE LABORATOIRES G. LEMASSON

inaugure une formule nouvelle qui permet, enfin, à toutes les femmes d'utiliser de véritables produits d'instants de Beauté pour les soins de leur épiderme et pour un maquillage parfait.

VENTE DU CONTENU SEUL
Rachat des flaconnages aux prix facturés



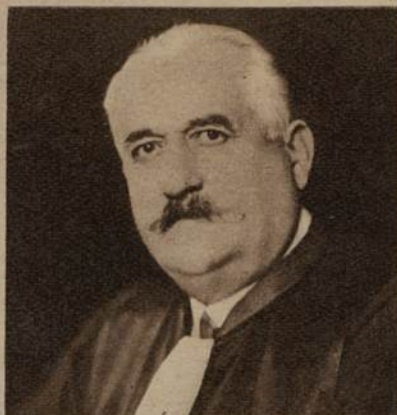
Parmi ses : CRÈMES — FARDS — ROUGES — POUDRES — LAITS TONIFIANTS.

voici la **CRÈME DE LECITHINE** Crème de jour physiologique, merveille du rajeunissement de l'épiderme.
15 gr. 5 fr., plus pot conigné 2 fr.
40 gr. 12 fr. — — — 3 fr.

EXPOSITION ET ESSAIS GRATUITS :
W. CUVERVILLE, 25, Av. de l'Opéra
Dépositaire exclusif dans Paris

GROS : Laboratoires G. LEMASSON
350, rue Saint-Honoré

N'ACHETEZ QUE CE CONTENU



L'avocat général Gaudel, directeur du cabinet du garde des Sceaux.

La Justice chez elle

M. Louis Gaudel, avocate général près la Cour d'appel de Paris, vient d'être désigné par M. Marc Rucart pour exercer les fonctions de directeur du Cabinet du ministre de la Justice. Nul choix ne pouvait être meilleur. Tous ceux qui ont suivi depuis de nombreuses années les grands procès évoqués devant la Cour d'assises de la Seine, l'ont vu au siège du ministère public. Mais, avocate général, il ne fut jamais cet accusateur automatique qu'on a l'habitude de rencontrer sous la robe rouge. En cela, il accomplit une sorte de petite révolution. L'avocate général Gaudel démontra, en effet, que le rôle du ministère public n'était pas seulement d'exiger un châtiment d'après un barème préalablement établi, mais aussi de comprendre. C'est ainsi que dans l'affaire Almazian, devant ce que représentaient de suspect certains témoignages, il n'hésita pas à réclamer un non-lieu. Depuis, dans nombre de procès, il ne cessa de montrer ce même sens de l'humanité. S'il est à juste titre considéré par les avocats comme un adversaire redoutable, c'est que ses réquisitoires sont toujours appuyés sur une profonde conviction.

C'est un juriste et c'est en même temps un sociologue.

Cet homme de l'Est a su se mêler à la vie de Paris, non pas celle des salons, mais celle de la rue. Alors que trop de magistrats, derrière une muraille de dossiers, méconnaissent les réalités actuelles, l'avocate général Gaudel a su rester en contact avec la vie.

Avec l'avocate général Gaudel, c'est la Justice qui, enfin, rentre au ministère de la Justice.

Il y a deux catégories de lecteurs qui suivent méthodiquement les annonces matrimoniales : les lecteurs sincères qui recherchent, à travers les trois lignes traditionnelles, l'« affection désintéressée » qui embellira leur vie ou la passion ardente de la femme brune ou de la blonde — selon leur goût — qui apaisera, après l'échange des volontés constatées par M. le maire, leur tempérament.

Cette première catégorie comprend les candidats « pour le bon motif ».

Mais il y a la seconde, celle dont le maître inégalé demeurera dans l'histoire de l'escroquerie au mariage, Désiré Landru.

Landru, évidemment, était allé un peu fort.

Raymond T..., un agent d'affaires, dont s'occupe actuellement M. Roussel, juge d'instruction près le Parquet de la Seine, n'avait pas brûlé dans son fourneau une douzaine de fiancées. Il s'est contenté d'en « plumer » quatre ou cinq : ce qui lui vaut d'être inculpé et de comparaître prochainement devant le tribunal correctionnel de la Seine.

La carrière de Raymond T... qui commençait si bien fut interrompue par la plainte de la plus récente de ses victimes, une veuve, qui répond au doux nom d'Adèle...

Adèle, qui a aujourd'hui 57 ans et trois mois très exactement, avait fait paraître, en 1933, dans une revue consacrée au rapprochement légitime des sexes, une annonce.

Bien imprudente Angèle !
« ... Veuve, cinquante ans, affect. disp. 100.000 francs cherche vigoureux compagnon. »

L'agent d'affaires, qui en était à son cinquième coup de maître (mais les quatre autres victimes, craignant le scandale, n'ont pas osé se plaindre ; c'est tout à fait indirectement que le magistrat l'a appris) flaira une occasion unique ; il visa dans le mille ou, plus exactement, dans les 100.000, comme disait l'annonce, véridique quant au chiffre de la dot, un

NOTRE

CONTRE LE DÉSORDRE

Il doit, plus qu'aux autres, la vérité à ceux qu'on aime.

La vérité, nous l'avons toujours, dans cette maison, recherchée avec obstination, avec ferveur, et c'est pourquoi nous la devons à ceux vers qui se porte notre pensée fraternelle, à ceux qui souffrent et qui ont droit à moins de misère.

La vérité, elle a été dite dans des avis officiels émanant de groupements ou de partis que le prolétariat reconnaît comme les siens : dans le mouvement de grève se sont introduits, la semaine dernière, des éléments étrangers...

Une nervosité mauvaise s'était emparée de la ville et les revendications essentiellement, strictement professionnelles des premiers jours — qui avaient entraîné l'unanime sympathie — avaient paru dans plusieurs cas reléguées au second plan, pour faire place à des tendances qu'un gouvernement, soucieux d'ordre public, ne peut tolérer.

La dignité qu'a montrée dans sa presque unanimité le monde des travailleurs a précisément été la cause de la sympathie et du respect de l'opinion. Mais de tels sentiments ne sauraient persister, si le désordre gagnait.

Il ne nous appartient pas de discuter ici de toutes les réformes qui vont être à bref délai soumises au vote du Parlement ; un grand effort de justice sociale va être opéré. Mais l'amélioration du sort des classes laborieuses ne doit pas se confondre avec la démagogie.

J'ai go lèvres go

peu mensongère pour ce qui était de l'âge de la candidate... 50 ans au lieu de 57, un léger rajeunissement des cadres.

La rencontre eut lieu au Lion de Belfort, place Denfert-Rochereau. Exactement l'un et l'autre au rendez-vous qu'il lui avait donné, un samedi, à 1 heure de l'après-midi, en réponse à l'annonce.

Nous avons oublié de préciser qu'Adèle est petite, maigre ; une ombre, légèrement moustachue, surmonte la ligne de ses lèvres.

La nature a parfois des frémissements



attardés. Adèle était une frémissante attardée... Au soir de la rencontre, au premier soir, elle se donnait à Raymond, dans un hôtel de la rue de Trévise.

Le coquin avait réussi le grand jeu. Le lendemain, il écrivait à sa maîtresse une lettre toute palpitante de ses récentes émotions.

« ... Je suis épuisé par tes caresses... Quelle nuit !... Ah ! je suis pour la vie « ton Raymond... maintenant que j'ai goûté à tes lèvres gourmandes ». (sic.)

Ayant ainsi flatté, au point le plus sensible de son orgueil féminin, la veuve, l'agent d'affaires n'oubliait pas le principal. Car la nuit d'ivresse passée dans l'hôtel de la rue de Trévise ne devait pas être une nuit gratuite. Pour Adèle, s'entend.

Immédiatement, l'appel à la caisse retentit.

FORCE SANTÉ VIGUEUR

Le BONHEUR et la JOIE au FOYER



par la SANTÉ.

L'ÉLECTRICITÉ

L'Institut Moderne du Dr. M.A. Grand à Bruxelles vient d'éditer un traité d'Electrothérapie destiné à être envoyé gratuitement à tous les malades qui en feront la demande. Ce superbe ouvrage médical en 5 parties, écrit en un langage simple et clair explique la grande popularité du traitement électrique et comment l'électricité, en agissant sur les systèmes nerveux et musculaire, rend la santé aux malades, débilités, affaiblis et déprimés.

La cause, la marche et les symptômes de chaque affection sont minutieusement décrits afin d'éclairer le malade sur la nature et la gravité de son état. Le rôle de l'électricité et la façon dont opère le courant galvanique est établi pour chaque affection et chaque cas.

L'application de la batterie galvanique se fait de préférence la nuit et le malade peut sentir le fluide bienfaisant et régénérateur s'infiltrer doucement et s'accumuler dans le système nerveux et tous les organes, activant et stimulant l'énergie nerveuse, cette force motrice de la machine humaine.

Chaque famille devrait posséder cet ouvrage pour y puiser les connaissances utiles et indispensables à la santé afin d'avoir toujours sous la main l'explication de la maladie ainsi que le remède spécifique de la guérison certaine et garantie.

C'EST GRATUIT. Hommes et femmes, célibataires et mariés, écrivez une simple carte postale à Mr le Docteur M.A. GRAND, 30, Avenue Alexandre Bertrand, BRUXELLES-FOREST, pour recevoir par retour, sous enveloppe fermée le précis d'Electrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs.
Affranchissement pour l'étranger : Lettres fr. 1.50 — Cartes fr. 0,90

Le traité d'Electrothérapie comprend 5 chapitres :

1^{re} PARTIE :

SYSTÈME NERVEUX.

Neurasthénie, Névroses diverses, Névralgies, Névrites, Maladies de la Moelle épinière, Paralysies.

2^{me} PARTIE :

ORGANES SEXUELS et APPAREIL URINAIRE.

Impuissance totale ou partielle, Varicocèle, Pertes Séminalles, Prostatite, Écoulements, Affections vénériennes et maladies des reins, de la vessie et de la prostate.

3^{me} PARTIE :

MALADIES DE LA FEMME.

Métrite, Salpingite, Leucorrhée, Écoulements, Anémie, Faiblesse extrême, Aménorrhée et dysménorrhée.

4^{me} PARTIE :

VOIES DIGESTIVES.

Dyspepsie, gastrite, gastralgie, dilatation, vomissements, aigreurs, constipation, entérites multiples, occlusion intestinale, maladies du foie.

5^{me} PARTIE :

SYSTÈME MUSCULAIRE ET LOCOMOTEUR.

Myalgies, Rhumatismes divers, Goutte, Sciatique, Arthritisme, Artério-sclérose, Troubles de la nutrition, Lithiases, Diminution du degré de résistance organique.

ÉCOLE INTERNATIONALE DE DÉTECTIVES ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS (Cours par correspondance)
Brochure gratuite sur demande
34, rue La-Bruyère (IX^e) - Trinité 85-18

L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Ecrivez confidentiellement à : Remèdes WOODS, Ltd., 10, Archer Str. (219 FA), Londres W1

RE VOIX

On ne saurait trop répéter ce qui préoccupe actuellement tous les esprits réfléchis : la menace de l'étranger, qui surveille nos difficultés présentes avec une attention intéressée, est réelle ; elle exige de tous les Français un effort d'entente et d'apaisement.

Aux uns, elle montre qu'il y a des sacrifices nécessaires et qui eussent à tous les points de vue gagné à n'être point aussi tardifs, elle leur enseigne que l'égoïsme est un « état » qui ne peut indéfiniment subsister ; aux autres, elle doit dicter une attitude de calme et le désaveu de certaines méthodes provocatrices n'émanant pas d'organisations syndicales.

« Il faut savoir finir une grève », a déclaré l'un des chefs les plus intelligents et les plus écoutés du parti communiste, M. Maurice Thorez. Autrement, on pourrait craindre une véritable réaction — on n'ose pas écrire répression féroce — contraire à l'intérêt de la classe ouvrière, néfaste à la France.

Il serait désolant que par la faute de quelques excités ou provocateurs, conscients ou inconscients, un noble mouvement d'équité aboutît à la confusion, au chaos et à la ruine du pays tout entier.

Mais il est consoling de penser qu'à l'heure où paraîtront ces lignes, toutes les manœuvres provocatrices auront été déjouées, tous les patrons et tous les ouvriers auront compris leur devoir réciproque — fait parfois de petites concessions indispensables — et que la paix intérieure sera promulguée, permettant ainsi au gouvernement de Léon Blum de travailler pour une autre paix : la paix internationale.

SECRETS



Le commissaire Belin vient d'être décoré de la Légion d'Honneur.

Une récompense méritée

C'est avec plaisir que nous avons relevé dans la dernière promotion au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur le nom du commissaire Belin, de la Sûreté nationale.

On peut dire de lui qu'il n'est pas seulement un bon policier, mais qu'il est le type même du policier moderne, intelligent, tenace, compréhensif et humain.

Nous lui présentons à l'occasion de la distinction dont il est l'objet nos plus cordiales félicitations.

Le raid des fous

Seize criminels, atteints de folie furieuse et internés à l'Asile de Saint-Peter dans le Minnesota, se sont récemment évadés, après avoir assommé leurs gardiens et enlevé plusieurs autos. Ils commirent une série de meurtres, de vols et de cambriolages, et le déséquilibre mental ayant décuplé leurs forces, c'est une véritable terreur qu'ils ont exercée dans le pays.

Après une poursuite qui dura plusieurs jours, la police réussit à capturer les évadés, qui avaient à leur tête un gangster célèbre, Lawrence Devol, qui joint à l'astuce d'un fou l'expérience d'une longue carrière criminelle.

Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas rendus. En aucun cas, l'Administration ne peut être tenue pour responsable de leur perte.

La mise en page de ce numéro est de Pierre LAGARRIGUE.

Dans le flot débordant de sa passion, se glissa la promesse nuptiale.

« ... Maintenant, tu es ma femme... Trop d'escrocs pourraient le désirer... Il y en a tant à Paris... J'ai des devoirs envers toi... »

Jamais le toupet ne fut poussé à une si haute altitude. Par tranches successives, 43.000 francs filèrent du patrimoine d'Adèle dans celui de l'agent d'affaires.

Il prétextait en août 1934 un voyage sur la côte normande, lui adressa des cartes postales de Deauville (où il avait dépensé les derniers fonds remis par l'oie) et enfin disparut.

Adèle, dont la naïveté était tenace, ne crut pas tout d'abord à l'escroquerie, cependant aveuglante. Au bout d'un mois de vaines recherches et de silence, elle comprit.

Et comme elle avait vu, un jour, au bureau de Raymond une femme qui était venue faire une scène, et qu'elle avait son adresse, elle alla la trouver et apprit alors que quatre victimes l'avaient précédée dans le lit coûteux de l'agent d'affaires... Elle se décida à porter plainte.

L'escroc a été retrouvé. Entre temps, il s'était marié ! Il protesta devant le juge de sa bonne foi. Sans doute, reconnut qu'il était débiteur d'Adèle, mais sans plus. S'il avait rompu les pourparlers matrimoniaux, dit-il, c'est que son cœur en avait décidé ainsi.

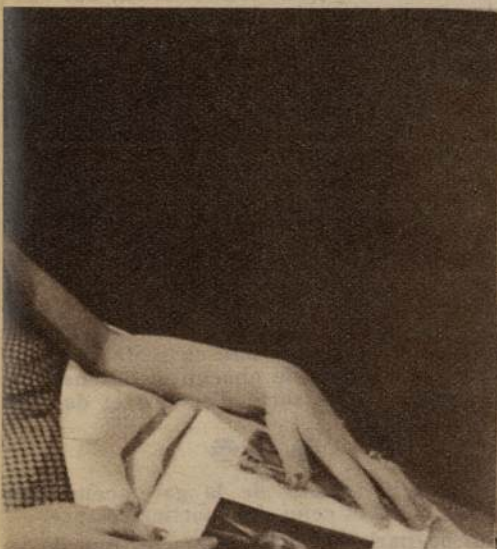
Mais le tribunal correctionnel mettra peut-être un terme à la carrière amoureuse de Raymond.

Jean MORIERES.

ûté tes urmandes

D'une manière discrète, bien sûr, infiniment habile, Raymond se posait en protecteur. Il avait réussi — c'était d'une facilité enfantine — à obtenir d'Adèle des précisions sur sa fortune, sur l'emploi de son capital. C'est ainsi qu'elle lui indiqua qu'une somme de 14.000 francs avait été prêtée sur hypothèque à Pontoise. Le prêt était devenu exigible. Raymond T... s'empressa de faire rembourser par le débiteur les 14.000 francs et, comme il avait une procuration d'Adèle, il encaissa les fonds.

Ce fut le début : 14.000 francs ; tarif raisonnable pour les premières étreintes.



Car il avait toutes les chances, ce veillard. La veuve habitait la banlieue. Lui, directeur d'un cabinet d'affaires à l'enseigne mirobolante, avec des sous-titres, involontairement cyniques, tels que « recherche de capitaux », « exploitations en tous genres », il se disait toujours surchargé de besogne : du coup, il écrivait à Adèle des lettres enflammées et voyait le moins possible. Juste le strict nécessaire pour alimenter sa caisse.

Pouvez-vous reconnaître un brillant véritable, quand vous voyez un ?

Un Brillant BURMA et un brillant véritable se ressemblent comme deux gouttes d'eau.

Les experts eux-mêmes s'y trompent !

Faites une expérience à nos frais en profitant des avantages incroyables de notre

OFFRE SENSATIONNELLE

qui vous permettra d'examiner tranquillement chez vous un bijou BURMA ne coûtant que 100 francs, de le porter pendant quelques jours, de le montrer à vos amis, de le comparer à des bijoux véritables et de nous le retourner s'il ne vous donne pas entière satisfaction.

Tout le monde est frappé par le grand air de distinction que donnent les bijoux BURMA aux femmes qui les portent.

Vous pensez, sans doute, que cette femme très chic, qui se tient très bien, qui est si confiante en elle-même, porte des bijoux de grand prix. Détrompez-vous. Les bijoux qui l'embellissent sont presque toujours des bijoux BURMA.

DEMANDEZ NOTRE SPLENDEIDE CATALOGUE ILLUSTRE N° 417 IL VOUS SERA ADRESSE GRATUITEMENT. Il contient tous les détails de notre OFFRE SENSATIONNELLE.

BIJOUX BURMA

PARIS 16, Rue de la Paix, 15, B' de la Madeleine, 8, B' des Capucines. NICE 16, Avenue de Verdun. MARSEILLE 5, Rue Saint-Ferréol.

la Timidité est vaincue en 8 jours par un système inédit et radical, clairement exposé dans un très intéressant ouvrage illustré qui est envoyé sous pli fermé contre 1 fr. en timbres. Ecrire au Dr V. D. Fondation HENOVAN, 19, rue de Crimée, Paris

VIENT DE PARAÎTRE

LA VIE SEXUELLE

Précis d'initiation

« Pour la vérité, contre l'ignorance, pour la santé et le bonheur intime des individus. »

Envoi à domicile en paquet clos contre remboursement... 12 Frs

LIBRAIRIE CRITIQUE 25, Rue de Vanves - PARIS-14'

ACCORDÉONS — Instruments de musique !



Vente directe du fabricant aux particuliers — franco de douane —

Plus de 1 million de clients.

Demandez de suite notre catalogue français gratuit.

MEINEL & HEROLD, Markhausen 509 (Tch.-Slov.) Affranchir lettres 1.50, cartes-post. 0.90

MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Resultats remarquables, rapides, par traitement nouveau.

Facile et discret. (1 à 3 applications). Prostate.

Impuissance. Rétrécissement. Blennorrhagie. Filaments.

Mérite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis.

Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attente.

INST. BIOLOGIQUE, 59, RUE BOURSALTY, PARIS-17'

BORD DE LA MARNE

JOLI SITE

Commune de Chessy, 30 km. de Paris

BEAU TERRAIN A BATIR 770 M²

Eau — Electricité — Gaz prochainement

Ecrire : M. CHANGEUR

23, rue Lamblardie, Paris XII^e

A TITRE DE RÉCLAME

NOUS SACRIFIONS

10.000 JUMELLES A PRISMES

Marque "SIRIUS" déposée

AU PRIX SENSATIONNEL

de 250 fr. au comptant

ou 275 fr. payables 25 fr. par MOIS

Pas même deux fois le prix d'avant-guerre



GROSSISSEMENT 8 FOIS

Objectifs de 26 mm. Grande luminosité. Grand effet stéréoscopique. Corps aluminium fondu, recouvert d'un granité gommé inaltérable. Branches articulées. Monture émaillée noire. Mise au point par molette centrale. Oculaire droit correcteur. Livrée en étui cuir et deux courroies. Champ linéaire à 1.000 mètres : 100 mètres. Poids avec étui, 900 gr. Hauteur fermée, 127 mm. Portée maximum.

JUMELLES A PRISMES "STREMBEL"

donnant le maximum de portée, de champ et de clarté. GROSSISSANT 8 FOIS avec étui cuir havane et deux courroies.

N° 10. MODÈLE RÉCLAME, prix exceptionnel : 360 fr.

N° 11. Bonne qualité. Prix : 400 fr. Payables 30, 40 ou 50 fr. par MOIS (suivant le modèle choisi)

N° 12. Très bonne qualité — 450 fr.

N° 13. Choix extra. — 500 fr.

MODÈLES AVEC GRANDS OBJECTIFS

N° 14. Bonne qualité. — 550 fr. Payables 40, 50, 60, 80 ou 100 fr. par MOIS

N° 15. Choix extra. — 600 fr.

N° 16. Grossissant 12 fois. — 800 fr. (suivant le modèle choisi)

N° 17. Grossissant 16 fois. — 1.000 fr.

Au comptant 10% d'Escompte

Envoi franco sur demande du catalogue général de tous nos articles.

Veillez m'adresser votre jumelle à prismes N°... Marque... du prix de... fr., que je paierai à raison de... par MOIS, le premier versement à la réception et ensuite je verserai moi-même, chaque mois, au crédit du Compte Chèques Postaux NANTES n° 5324, le montant d'une mensualité, ou au comptant au prix de...

Nom et prénoms... Qualité ou profession... Adresse de l'emploi... Domicile... Le... 193... Signature :

Maison Pierre STREMBEL, LES SABLES-D'OLONNE (Vendée)

FONDÉE EN 1906

AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse du cœur. Recouvrez votre vigueur, calmez vos nerfs, éclairez votre vue et développez votre force mentale. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous prisiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis.

Remèdes WOODS, 10, Archer-Street (219-TAH) Londres W1

250 fr. le mille adres. à copier main et gr. gains à corr. Rens. gratis. Ecrire seul. Ets SPIREX B. P. 31, Paris quai Valmy (10^e).

Pour la Publicité :

M^{me} H. DELLONG

1, rue Lord-Byron Balzac 12.00

ADMINISTRATION - REDACTION - ABONNEMENTS

3, RUE DE GRENELLE - PARIS (VI^e)

TÉLÉPHONE : LITRÉ 46-17 FRANCE ET COLONIES 1 an 6 mois 65. » 35. »
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS ÉTRANGER (TARIF A)..... 85. » 45. »
COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1298-37 ÉTRANGER (TARIF B)..... 100. » 55. »

Tous les règlements de comptes et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de "Détection".

TOULOUSE

CAPITALE DES TRICARDS



Le "Kit Kat" un des dancings les plus connus de Toulouse, devant lequel un drame du Milieu eut lieu, il y a un an.

Toulouse (de notre envoyé spécial).

II. — LA VILLE D'AMOUR

Ce qui frappe à Toulouse, ce qui fait le charme, unique en France, de cette ville glorieuse et pittoresque, c'est cette atmosphère voluptueuse, ce parfum de tendre flânerie que l'on respire, par les beaux soirs d'été, autour des orchestres des Américains et de l'Arbrighi, autour des chanteurs de caf' conc' du vieux Sion ressuscité, sous les platanes des allées Jean-Jaurès, et même dans ce square du Capitole dont les feuillages baignent, chaque nuit, dans une étrange lumière d'aquarium.

Les terrasses de la place Wilson et du boulevard de Strasbourg sont bondées. Sous les

lumières des bars, les jazz et les pic-up répandent leurs flonflons dans la nuit tiède. Des jolies filles passent et repassent, sœurs indolentes des brunes señoritas que l'on rencontre, le soir, en Catalogne, sur les ramblas et le paralelo de Barcelone.

J'ai déjà noté, dans mon précédent article, cette impression d'Espagne que l'on éprouve à Toulouse. Est-ce pour cela que Toulouse, comme Barcelone, mérite elle aussi le touchant surnom de ville d'amour ?

On ne vit, dans cette aimable ville, que pour l'amour. Les belles femmes abondent. Elles sont, avec les violettes, la parure souriante de cette cité, et c'est le soir, au crépuscule, lorsque les derniers rayons du jour répandent sur les toits et sur les façades des lueurs de pastel, qu'elles s'épanouissent aux terrasses et sur les allées.

Ceci posé, étonnez-vous que Toulouse, ville ouverte, capitale provinciale des repris de justice traqués par la police, offre un terrain particulièrement favorable à ceux qui vivent des prostituées, étonnez-vous que l'aimable ville abrite dans ses rues discrètes une véritable pépinière de souteneurs.

Entendons-nous. Je ne voudrais pas généraliser et porter sur tous les interdits de séjour qui se sont fixés à Toulouse un jugement trop hâtif. Il en est, comme partout,

qui ont voulu, malgré le boulet qu'ils traînaient à leurs pieds, mener une existence régulière. Ils ont cherché du travail. Ils en ont trouvé. Ils attendent, résignés, la fin de leur servitude.

Mais beaucoup — soixante pour cent — ont préféré trouver dans le commerce des femmes des profits qu'ils estimaient plus sûrs. Il y avait même là comme une sorte de tradition. Dès qu'un nouveau tricard arrivait à Toulouse, on s'assurait qu'il avait une femme « à faire travailler ». S'il ne « descendait » pas, pourvu d'une compagne, on le « mariait » sur place. Une telle exigence présentait une double garantie.

Garantie pour le milieu, d'une part, qui se préservait ainsi contre une irrégularité du nouveau venu. Garantie pour la police qui, entre deux maux, préférait le moindre. Entre un tricard exerçant le métier de barbeau et un tricard voué aux hasards des troubles aventures, emporté par le désir de voler pour manger, elle préférait le barbeau. Le barbeau offrait, à ses yeux, une sécurité sociale plus grande. En outre, le barbeau qui cherche à « défendre en paix son bifteck », se laisse plus aisément convaincre qu'un malfaiteur professionnel de devenir l'auxiliaire de la police. Donnant, donnant : La femme sera tolérée, si son « homme » donne des renseignements. C'est, comme on le sait, ce qu'on appelle dans le milieu, « avoir un condé ».

Ces quelques remarques feront mieux comprendre pourquoi le « milieu » a conquis à Toulouse une place presque inexpugnable. Ceux qui ne veulent pas se soumettre à cette règle sont brisés. Toute figure nouvelle, côté des femmes ou côté des hommes, est immédiatement repérée. On finit par connaître le logeur. On se renseigne pour connaître les habitudes des nouveaux locataires. On convoque la femme, si elle ne s'est pas présentée d'elle-même à la police des mœurs. On établit sa mise en carte, suivant le questionnaire traditionnel :

— Vous êtes-vous déjà livrée à la prostitution ?

— Dans quelle ville et dans quel établissement ?

— Avez-vous déjà été soignée ?

— Avez-vous déjà subi une condamnation ?

Etc...

On demande, pour confirmation, des renseignements dans la ville indiquée. Le contrôle du registre des mœurs compte une nouvelle recrue de plus.

Le « contrôle » du souteneur est plus délicat. Certains cherchent à ruser, à se protéger derrière quelque frêle « couverture ».

— Moi, fait l'un d'eux, j'aide Untel dans son bistrot.

— Et moi, je donne un coup de main au marchand de fleurs.

D'autres, au contraire, jouent franchement leur jeu, et cherchent à se ménager la tolérance de la police en acceptant de lui servir d'auxiliaire. C'est ainsi que la vie galante de Toulouse s'est vue divisée en secteurs où le respect des droits de chacun et de chacune est soumis à une sorte d'accord et de respect tacites.



Il y a le secteur de la gare, celui des grands cafés et celui du quartier réservé.

Je ne parle ici, naturellement, que de la prostitution visible. En dehors des femmes qui « font le dehors » et des femmes qui sont « en maison », Toulouse possède naturellement des « clandestines ». Celles-ci fréquentent les maisons de rendez-vous ou les hôtels spécialisés.

Une de ces maisons de cinq heures est voisine de la vieille maison de la rue de Phalsbourg, où l'étrange docteur Lauvnerie avait installé son sordide cabinet de consultations et son hallucinant laboratoire. Au lendemain de la mort tragique du vieil avare, le souteneur de l'une des habituées de la maison galante disparut. Il s'agissait d'un certain François Cambon, compromis d'ailleurs dans un vol de fourrures.

La police ne put s'empêcher de faire un rapprochement entre la soudaine disparition du souteneur et le crime mystérieux qu'elle venait de découvrir.

Cambon fut arrêté à Paris et conduit à la Police Judiciaire. Tricard, la justice avait



Les lumières des bars, les flonflons des orchestres, et ses jolies filles donnent à Toulouse un charme, une atmosphère voluptueuse uniques en France.



Les terrasses des grands cafés, les trottoirs de certaines rues, les maisons du quartier réservé forment pour la vie galante toulousaine autant de secteurs distincts et respectés.

des armes pour le retenir. On lui posa diverses questions sur son emploi du temps, puis on finit par lâcher l'allusion au drame de la rue de Phalsbourg.

Cambon haussa les épaules.

— Lauvinerie, ricana-t-il, pourquoi pas m'accuser de tous les crimes impunis qui ont eu lieu depuis dix ans !

C'est un fait qu'en dehors des règlements de comptes dont les troubles échos retentissent parfois sous le ciel toulousain, les tricarcs qui vivent ici en faisant travailler des femmes à leur profit, ne « se mouillent pas » à la légère. Certains sans doute mettent la main à des combinaisons qui ne sont pas sans risques. Tous les vols qui se font à Toulouse, presque chaque jour, n'ont pas seulement pour auteurs des Italiens ou des Espagnols. Mais, dans l'ensemble, les interdits de séjour qui se sont fixés à Toulouse cherchent à vivre en paix avec les lois et les règlements.

C'est que la femme de plaisir « se défend » ici mieux qu'ailleurs. Celles qui sont autorisées à faire les terrasses des grands cafés, en particulier — car chaque « planque » a ses habituées, et il ferait beau voir qu'une nouvelle vint s'asseoir dans un café, sans une entente préalable. On m'a cité un café où cinq femmes, seulement, sont tolérées. Leurs « hommes » sont d'origine diverse : l'un est Corse, l'autre Algérien, deux sont Toulousains, un cinquième est Parisien; et ils ont formé une sorte d'association, de consortium de maquereaux qui défend jalousement ses droits.

Nul ne songe d'ailleurs à leur contester cette sorte de préséance que l'usage a consacrée. Une nouvelle, un jour, voulut s'asseoir dans le cercle de cette chasse réservée. On lui fit comprendre, dans des termes non dénués d'artifices, qu'elle avait enfreint la loi sacrée du privilège, qu'elle avait violé la frontière idéale qui divise à Toulouse le réseau de la vie galante. Elle voulut se révolter. On la chassa. Elle a dû louer maintenant une chambre meublée, au rez-de-chaussée d'une sordide maison de la rue du Canal.

Cette rue du Canal, comme toutes les rues du monde dédiées à l'amour vénal, rayonne d'une mélancolie qui prend toute sa valeur instructive à l'heure du crépuscule.

C'est une longue rue, qui décrit une courbe dans sa partie médiane et qui est tout entière jalonnée de bars mal famés, où nasillent les phonographes, de maisons publiques et de pauvres boutiques d'amour. L'expulsée du café « chic » vint louer là une chambre étroite, dont le lit de fer occupait la plus grande partie. On sut bientôt qu'elle vivait sans protecteur, et les hommes du quartier vinrent rôder autour d'elle. Elle les éconduisit et s'attira des rancunes qui ne pardonnent pas.

Excitées par leurs souteneurs, les autres femmes de la rue montèrent contre « la paumée » une cabale. On brisa ses carreaux. On insulta les clients qui sortaient de sa chambre. Craignant un soir de pires représailles, tremblant d'être une nuit précipitée dans les eaux dormantes du canal, elle dut fuir Toulouse.

A Toulouse, plus qu'ailleurs, il est difficile pour une femme qui « fait la vie » de s'affranchir du joug d'un souteneur, et la rue du Canal est le royaume incontesté des interdits de séjour et des filles d'amour.

Par les beaux jours, elles alignent leurs chaises sur le trottoir et, devant leur chambre ouverte, elles guettent les passants, tout en bavardant ou en lisant des romans sentimentaux.

Cette sorte d'étalage constitue une tolérance presque unique en province. La police des mœurs l'a admise, sous la réserve qu'aucun désordre n'en résulte. Il est rare en effet qu'un promeneur égaré dans ces parages se plaigne d'avoir eu à subir des assauts trop insistants. Mais ce qui n'est pas rare, hélas, c'est qu'un client des dames de la rue du Canal se plaigne d'avoir été « entôlé ».

L'entôlage fleurit ici, en effet, d'une manière étrangement significative. Les femmes qui se livrent à ces pratiques condamnables opèrent par équipe couplée. Le procédé est simple et classique. Lorsque le client pénètre dans l'une des boutiques d'amour, il est prié d'enlever son veston, pour se mettre à l'aise. Le veston est accroché au dossier d'une chaise généralement placée près d'une

fenêtre ou d'une porte intérieure — car souvent deux chambres communiquent intérieurement.

Pendant que l'amateur d'étreintes tarifées prend ses ébats, une main habile passe par l'entre-bâillement de la fenêtre ou de la porte, se tend vers le veston et s'empare du portefeuille du client.

Si le portefeuille est bien garni, c'est autant d'argent raflé. On parle encore, rue du Canal, de ce récent entôlage pratiqué par deux femmes complices aux dépens d'un riche cultivateur des environs. L'homme, qui venait à Toulouse pour régler une grosse affaire, avait sur lui une cinquantaine de mille francs. Fatale imprudence. Tout l'argent fut raflé. Malgré la gêne qu'il en éprouvait, le client vint conter sa mésaventure à la police et désigna ses amies de passage.

On les appréhenda. On fouilla leurs cham-

brées. Mais « l'objet du délit » avait été immédiatement mis en lieu sûr. L'argent avait été adressé à Montauban, chez un copain. La police en fut pour ses frais. Elle surveilla néanmoins les dépenses des deux femmes. Prudemment, les deux complices ne changèrent rien à leur train de vie. Tout au plus, l'une d'elles poussa-t-elle l'audace jusqu'à acheter une petite robe de confection. Était-ce suffisant pour en conclure qu'elle dépensait ainsi les cinquante « sacs » volés à l'imprudent client ?

qu'il s'agit là d'un argent malhonnêtement gagné !

L'autre histoire — aussi savoureuse — est celle du Corsica-Bar.

Le Corsica-Bar, qui, on s'en doute, appartenait à un Corse, avait été acheté avec le produit d'un entôlage. Ce secret était celui de Polichinelle. Tous ceux du quartier le savaient, mais là encore, là surtout, il était bien difficile de le prouver, puisque la victime n'avait pas osé porter plainte. Il y a six mois, le bar fut revendu à un autre Corse, un certain Papi, dont jusqu'alors les plus claires ressources provenaient des femmes qui travaillaient pour lui. On s'étonna cependant qu'il eût trouvé les fonds nécessaires à l'achat et à la transformation du bar. Une enquête discrète fut ouverte. Et l'on apprit que la femme avec laquelle Papi s'était associé était une femme de chambre congédiée pour indécence. On poussa

On m'avait également raconté comment, dans une maison voisine, le tenancier avait été appréhendé pour avoir tenté de « fourguer » des titres volés au Crédit Municipal. Mis en liberté sous caution, il avait eu l'imprudence d'introduire dans son établissement un compagnon de détention, un Corse, libéré lui aussi depuis peu.

Le Corse estima que l'amitié qu'on lui témoignait ainsi valait bien un dédommagement. Il exigea du « taulier » qu'il lui prêtât vingt-cinq louis. Le tenancier ne crut pas devoir refuser à l'ami des mauvais jours ce léger service. Mais le lendemain, le Corse se représentait et montrait le fond de ses poches. Il n'avait plus le sou et réclamait un nouveau prêt d'argent. Sur le refus du patron, l'homme s'emporta et brandit un rasoir. Mais, prompt comme l'éclair, le tenancier sortait, à son tour, son revolver et logea deux balles dans le ventre du rançonneur. Le Corse est à l'hôpital. Le tenancier a été laissé en liberté.

Mais toutes ces histoires laissent planer sur le quartier réservé comme une sorte de lourd malaise : les établissements célèbres de l'endroit, jadis débordants de musique et de cris, d'appels, de promesses enjôleuses, sont mornes et baignés d'une ambiance grave qui tourne à la neurasthénie.

— Il y a trop d'interdits de séjour, soupirent les matrones derrière leurs comptoirs. Toutes ces histoires de coups de revolver et de vols à l'entôlage font peur à nos clients. La police a bien tenté d'épurer le quartier, mais toute cette pègre a repoussé comme de la vermine. Il faudrait que nous ayons, comme à Toulon, une police d'Etat.

Une police d'Etat, y songe-t-on ? La police de Toulouse est certes active et dévouée, mais peu nombreuse. Quatre-vingts inspecteurs pour une ville de deux cent mille habitants, c'est peu. Le chef des mœurs, M. Lacapelle, qui est un vieux policier, parfaitement informé de tout ce qui se passe, me disait :

— Tout ce qui est dans notre pouvoir, avec des effectifs si réduits, c'est de nous efforcer d'éviter les histoires, en ne laissant rien échapper à notre contrôle. Pour ce qui est de la surveillance, les inspecteurs ne peuvent pas être partout. Que des souteneurs, repris de justice pour la plupart, jouent de temps en temps du revolver, c'est la rançon des grandes villes ouvertes.

Mais le nouveau décret sur l'interdiction de séjour va-t-il, en ouvrant d'autres villes, décongestionner Toulouse ?

Ce décret mérite d'être connu. Il est du 30 octobre 1935, mais ses dispositions entreront en vigueur le 1^{er} juillet prochain.

Seuls restent désormais fermés à tous les individus frappés d'interdiction de séjour : Paris, la Seine et la Seine-et-Oise, les Alpes-Maritimes, Lyon et ses environs, Marseille et Aix, Saint-Etienne, Lille, Strasbourg et les arrondissements voisins.

De plus, le décret prévoit la création d'un carnet anthropométrique. Ce carnet, où sont transmis l'état civil du condamné, son signalement, comporte en outre le rappel des obligations auxquelles il est astreint. Il y est fait mention, en dehors des lieux interdits énumérés plus haut, des localités qui lui sont fermées à titre spécial.

Une sorte de passeport, en somme, que le condamné doit faire viser par la police dans les villes interdites où il a demandé l'autorisation exceptionnelle de séjourner.

Ce décret, je l'ai dit, n'entre en vigueur qu'à partir du 1^{er} juillet prochain.

Ceux qui sont frappés d'interdiction antérieurement à cette date demeurent soumis à l'ancien règlement. Ils peuvent toutefois obtenir le bénéfice des dispositions nouvelles en se faisant délivrer le carnet anthropométrique.

On voit le but qu'on a voulu atteindre : ouvrir de nouvelles villes pour décongestionner celles où, comme à Toulouse, s'aggloméraient les repris de justice. Exercer, après leur libération, un contrôle plus rigoureux sur les allées et venues des tricarcs.

C'est l'avenir qui permettra de juger si ce but est atteint.

Marcel MONTARRON.

(Reportage photographique « Détective »
Marcel CARRIÈRE.)



Plus loin l'enquête. Papi, qui se vantait d'avoir acheté et transformé le bar avec l'argent qu'un beau-frère lui avait prêté sur la vente d'une villa, fut confondu. La villa était hypothéquée. L'argent provenait en réalité d'un vol commis chez l'ancien patron de la femme de chambre.

Papi et sa maîtresse furent condamnés à quatre ans de prison et dix ans d'interdiction de séjour.



J'écoutais ces plaisantes histoires dans l'une de ces accueillantes maisons dont les portières, enroulées dans leur châle, ressemblent, le soir, sous la lueur des lanternes grillagées, à des vestales flétries par la misère et le vice.

SON EXCELLENCE



L'aventurier s'éblouissait de son propre panache lorsqu'il portait son uniforme constellé de fausses décorations.



UNE belle pièce de ce gibier cosmopolite qui vit d'expédients, de « combines », d'escroqueries, sur notre sol hospitalier, vient d'être capturée par la Sûreté Nationale.

La nouvelle a fait sensation dans la « haute ». Elle s'est répandue comme traînée de poudre dans les salons aristocratiques, les antichambres officielles, les milieux mondains, politiques et diplomatiques que fréquentait l'aventurier.

— Croyez-vous cela, ma bonne amie ! s'indignent d'une bouche arrondie les salonnières à face à main et les vieux bridgistes à monocle. Ce marquis de Faremont que nous tenions pour un grand seigneur n'était qu'un cynique chevalier d'industrie !

— Comment, on a arrêté Son Excellence le conseiller aulique des rois de Monténégro et de Roumanie, le brillant fondateur de l'Institut littéraire et artistique de France, et de l'Institut héraldique, le puissant personnage pourvu des plus hautes relations diplomatiques internationales ?...

— Mais oui, ma chère, mais oui ! Ce fastueux notable a dupé tout le monde. Sa distinction factice, ses titres mirobolants n'étaient qu'artifices et mensonges qui masquaient un audacieux filou...

Plus d'une douairière n'en put dormir de la nuit. A la pâle clarté de la veilleuse, elles regardaient d'un œil « de travers » la bénédiction papale pendue au-dessus de leur lit et qu'elles avaient acquises par l'intermédiaire de Son Excellence...

— Il m'a vendu quatre mille francs cette effigie dédicacée du Saint Père, se disaient les unes. Six mille, rageaient les autres. Dès demain matin, je manderai un expert pour estimer l'image de Sa Sainteté...

Bien entendu, le cachet papal était faux.

L'autographe était apocryphe. La douairière n'était bénite que par sacrilège. Elle en suffoquait d'indignation, tout en pestant d'avoir tant dépensé pour acquérir le précieux document, photo qui ne vaut pas plus de cent sous dans les bazars religieux !

De leur côté, maints bénéficiaires de décorations étrangères, procurées par le marquis, faisaient triste mine devant leurs diplômes honorifiques payés dix ou douze mille francs et qui n'avaient, hélas ! qu'une valeur illusoire.

Et les consuls d'Equateur ou de Colombie, les correspondants honoraires de sociétés savantes ou artistiques d'outre-frontières, investis de leurs attributions par la fantaisie vénale de l'aventurier, en étaient aussi pour leurs frais de commissions ou de dédommagements pécuniaires !

La fructueuse carrière de l'astucieux aventurier n'avait pas débuté d'hier. Dès 1914, maintes chancelleries européennes

recherchaient un individu qui, se prévalant de pouvoirs usurpés, de hautes relations imaginaires, distribuait moyennant finances les décorations et les titres à d'innombrables arrivistes. Le signalement du filou était connu, mais celui-ci n'en demeurait pas moins introuvable. Il passait pour *L'homme mystérieux*. Car il disparaissait chaque fois qu'on se croyait sur le point de le cueillir. Pourvu d'un « flair » exceptionnel, il présentait à merveille le moment critique où sa néfaste activité risquait de le perdre. Il passait ainsi d'un pays à l'autre, jusqu'au jour où, au lendemain de la guerre, il vint s'installer en France.

Il y rencontra bientôt un vieil officier de noble origine dont il séduisit la confiance par sa brillante intelligence, ses manières courtoises et son bluff. Ils nouèrent des relations familières. Ils ne se quittèrent plus. Le vieux militaire, sentant sa fin prochaine, fit de son protégé l'héritier de son bien et de son nom. C'est ainsi que Frédéric Hahn, Autrichien natif de Vienne, devint l'authentique marquis Caigne de Champvans de Faremont.

L'aubaine, véritablement romanesque, lui valait d'être introduit dans un milieu tout à fait propre à servir ses plans pervers. Grâce aux relations de feu son père adoptif, il allait pouvoir aisément s'imposer dans les milieux opulents et se servir de leur influence pour en « trafiquer ». Outre la vente de décorations et de titres, il étendit dès lors son activité à d'innombrables branches où les dupes pouvaient se laisser prendre. Il créa le journal *Diplomatie et Salons* qui lui assura le bénéfice de cotisations élevées en même temps qu'il lui ouvrit les portes de mains cénacles mondains et politiques. Il fonda l'Institut littéraire et artistique de France, l'Institut héraldique et historique ; se promut de lui-même président du Comité pour l'émigration en Equateur ; publia un ouvrage sur les *Ordres des Chevaleries et tous autres dans l'Univers* qu'il dédia au Président de la République ; il organisa dans son fastueux hôtel particulier de la rue Leconte-de-Lisle des réceptions brillantes où le « Tout-Paris » accourut. En bref, il étala son bluff d'une manière si entreprenante et si habile que même les plus malins s'y laissèrent prendre.

Lui-même, d'ailleurs, s'éblouissait de son propre panache quand il portait le magnifique uniforme dont la signification n'exista jamais que dans sa fertile imagination. Il relevait fièrement la tête sous son beau bicorne à plumes blanches, bombait le torse, constellé de fausses décorations, tendait le jarret sous le passe-poil écarlate de son pantalon d'apparat, tout comme s'il eût pris pour réalité sa comédie d'aristocrate de carnaval !

Avec ça, il avait dans son masque énergique un regard fascinateur qui exerçait sur toutes ses dupes un pouvoir inéluctable. Elles étaient en confiance rien qu'à le voir. Elle le croyait même, aveuglément quand, après leur avoir soustrait des sommes considérables pour leur procurer tel avantage ou tel passe-droit, il leur affirmait du ton le plus sincère :

— Mon pauvre ami, j'ai fait tout ce que j'ai pu. J'ai payé très cher — vous le savez ! — tous les intermédiaires, toutes les complicités possibles. J'ai donné tant à tel fonctionnaire, tant à telle personnalité bien placée. Hélas ! il n'y a rien à faire. Votre cas n'est pas soluble. Il faut vous faire une raison...

Les plus nombreux de ceux qu'il lésa en leur promettant fallacieusement de faire agir, à coups de billets de mille, ses « hautes relations », étaient des étrangers en difficultés avec la loi. Les uns comptaient — c'est le mot ! — sur son influence pour



Frédéric Hahn, pour s'ouvrir les portes des salons, avait créé : « *Diplomatie et Salons* ».

obtenir des pièces administratives leur permettant de résider en France. Les autres, frappés d'un mandat d'expulsion, achetaient à des prix exorbitants ses trompeuses promesses d'intervention. Des rabatteurs aussi entreprenants que sûrs collaboraient à la fructueuse filouterie.

Mais la « mèche » fut éventée ! Un des clients de l'aventurier fut arrêté l'autre jour pour infraction à un mandat d'expulsion, alors qu'il se croyait, sur la foi de son « protecteur », lavé de sa condamnation.

— Eh ! bafouilla-t-il, je ne dois plou rien à la Justice. J'ai donné tout mon argent au marquis de Faremont pour acheter le droit de résider en France...

Cette singulière histoire intrigua fort les policiers. Ils flairèrent là-dessous une affaire louche qu'ils résolurent de tirer au clair.

Le lendemain, l'étranger trop crédule revenait sonner à la porte de l'hôtel particulier de Son Excellence. Il était accompagné d'un bel hidalgo au teint bronzé, baragouinant difficilement le français. Le maître de céans parut, le regard allumé par la joie secrète de tenir une double proie entre ses griffes.

— J'aurais deviné, dit-il à l'hidalgo, après un instant de conversation, que vous étiez un fils de la noble race espagnole. Vous avez le « type » parfait de l'Andalou. Moi l'Espagne, senor, je la connais, je l'aime comme mon pays. Ah ! chère, belle, merveilleuse Espagne !... Mais très vite attendrissements. Nous disions que vous aviez besoin d'une intervention pour faire annuler votre mandat d'expulsion. Je suis tout à votre disposition, mon ami. Mais, hélas ! vous savez comme moi que nous vivons des temps difficiles. Tout se paye ! Tout est cher. La conscience des hauts personnages influents se vend à prix d'or...

Le marché fut débattu. Le client tendit l'argent. Mais au moment où les doigts de Son Excellence se refermaient comme ceux d'un rapace sur les billets de banque de l'hidalgo, celui-ci se donna à son tour la joie de gagner la partie.

— Police ! dit froidement l'inspecteur Bernold.

Tel était pris qui croyait prendre...

M. LECOQ.

TONIQUE — RECONSTITUANT

BYRRRN

VIN NATUREL

PERSONNES SUR **9/10** perdent volontairement leurs cheveux **SEUL** le

REIGNE IRRADIANT DU DOCTEUR LECUR

(Brevet S. G. D. G.)

Arrête les Chutes les plus rebelles, triple la durée des Ondulations

Exposé quelques instants à la lumière solaire ou artificielle, le peigne irradiant emmagasine les rayons lumineux qu'il restitue immédiatement, et chaque fois, par la pointe de ses dents, en ondes bienfaisantes, dans le plus profond des cellules du cuir chevelu.

Vous pouvez contrôler vous-même les propriétés irradiantes de ce peigne breveté en vous livrant à l'expérience très simple indiquée sur notre notice accompagnant ce peigne.

Envoi GRATUIT de la notice explicative. — Le Peigne, franco contre mandat ou timbres. Fr. 18,» contre remboursement. Fr. 20,»

Distributeur pour le monde entier : Laboratoires C. M. P., 189, rue du Temple, PARIS (3^e) Agents demandés dans tous pays.

LE PEIGNE QUI CAPTE LE SOLEIL

Au détail, les prix de gros

Café Grand Arome, 13 fr. le kilo par 5 kg. franco

CAFÉS LAJEUNESSE

25, Rue Ernest-Renan, SAINT-DENIS

SANTÉ



ÉCONOMIE

Les docteurs affirment que le tiers des maladies connues sont aggravées ou causées par l'eau calcaire.

Les innombrables dépôts de tartres, épais, jaunâtres, que nous trouvons au fond de nos casseroles, nous préviennent de l'effet de l'eau ordinaire, qui imprègne de calcaire toutes nos boissons et notre nourriture, et produit :

LES RHUMATISMES, L'ARTHRITE, L'INDIGESTION, LA CONSTIPATION, L'ARTERIOSCLÉROSE, LES CALCULS, LE GOÏTRE, LES MALADIES DES REINS.

De plus l'eau calcaire, employée pour la toilette, dessèche et abîme la peau et les cheveux.

C'est le plus grand ennemi de votre beauté.

Protégez-vous, guérissez-vous en n'employant que de l'eau adoucie, complètement débarrassée de ses sels calcaires par

L'ADOUCISSEUR D'EAU

TETTbro

qui dure toujours et rattrape vite son prix d'achat par les économies réalisées en employant l'eau adoucie.

PRIX IMPOSÉ : 125 francs

Adressez toutes commandes à :

TETTbro, 1, rue Lord-Byron

Peut-on nier que 2 et 2 font 4 ?

UNE COMMUNICATION SENSATIONNELLE QUI VIENT A SON HEURE !

"Nous conseillons à nos lecteurs de lire ce qui suit avec d'autant plus d'attention que leur bonheur futur peut en dépendre."

Rien de nouveau sous le soleil ! dit un proverbe et c'est la plus absolue vérité. Les derniers mots du progrès ne sont après tout que des applications intelligentes de principes ou de forces qui ont existé de toute éternité et que les savants ont su « mettre au point » pour nous en faire bénéficier : l'aviation comme le télégraphe, le téléphone, la T. S. F., la télévision, ne sont-ce pas là des applications de forces qui ont dû exister depuis la création du monde, l'électricité, la résistance de l'air, les vibrations, etc. ?

Il est une science millénaire elle aussi, science exacte, qu'un petit nombre de vrais savants ont étudiée et qui leur a apporté la preuve de l'implacable pouvoir des astres sur les destinées des hommes : l'astrologie, mais qui, hélas ! a trop souvent servi à exploiter la crédulité.

Là encore, il est prudent de ne croire que lorsqu'on a des preuves indiscutables.

D'après les travaux personnels du Savant Astrologue le Professeur Elroy, voici les précisions relatives, par exemple, aux personnes nées entre le 22 juin et le 23 juillet, qu'il est facile de contrôler. On reste stupéfait d'en constater les précisions inouïes.

L'interprétation astrologique de la position du Soleil, lors de la naissance, place les personnes nées à cette époque sous la dépendance du Cancer, le quatrième signe du zodiaque.

En général, les caractéristiques physiques sont les suivantes : stature moyenne, visage plein et plutôt rond, traits assez réguliers, complexion un peu pâle, cheveux souvent châtain clair et yeux bruns ou gris bleu. Le front, ainsi que la poitrine, sont assez larges, la taille ronde; la démarche, plutôt lente, est assez balancée; les mains et les pieds sont petits.

La photographie ci-jointe de Mlle Y. G. est le prototype achevé des personnes nées sous le signe du Cancer.

Important : Les personnes nées sous ce signe sont particulièrement émotives, sensibles, souvent timides et réservées, mais tenaces. Elles ont surtout une personnalité et une originalité inées. Bien qu'elles aiment à ce qu'on fasse attention à elles, elles ne paraissent pas, en général, désirer ouvertement se mettre trop en avant. Elles ont tendance à être



économiques, mesurées, un peu romanesques et très imaginatives; jusqu'à ce qu'on les connaisse bien, leur caractère donne l'impression d'une tendance contradictoire d'hésitation et d'audace qui n'est pas le fait de leur propre volonté. Cela les rend assez souvent un peu

maussades et de mauvaise humeur jusqu'à ce qu'elles aient réussi à contrôler leurs impulsions.

Elles ont besoin d'être guidées par des conseils précis, car, livrées à leurs seules impulsions, ces hésitations et ces humeurs leur feraient du tort. Si, au contraire, ces impulsions sont développées rationnellement, elles peuvent se transformer en une volonté tenace



Aspect physique des natis du Cancer : Visage plein et rond, front plutôt large, complexion pâle, cheveux châtain clair, yeux bruns.

et un caractère décidé, qui modifieraient leur tendance à se laisser dominer par les circonstances ou les événements. La connaissance de son horoscope peut, à ce point de vue, modifier toute une vie, en s'y prenant au bon moment.

On trouve parmi les gens nés sous le Cancer, deux types très nets d'individus qui représentent les deux extrêmes : l'indolent un peu paresseux et l'ambitieux, infatigable, qui, tout en demeurant calme, change sa ténacité instinctive en une véritable activité.

Ces personnes, en général, sont particulièrement attirées par les vieilles choses, les reliques, les antiquités, tout ce qui est un souvenir du passé.

Chose curieuse, les gens dépendant du Cancer semblent être plus intéressés par le passé et l'avenir que par le moment présent ! Une autre de leurs caractéristiques est très

souvent l'amour du « sensationnel », de ce qui sort de l'ordinaire : le curieux, le singulier les attire; de là leur esprit assez romanesque. En général, le travail routinier ne leur plaît pas, ils aiment surtout la variété.

Leur grande puissance d'adaptation leur est utile pour s'assimiler les idées des autres, les améliorer et les transformer complètement à leur avantage; leur mémoire, généralement bonne, leur rend de grands services.

Ils ont besoin qu'on leur enseigne comment cultiver surtout le courage, la confiance et la persévérance et refréner certaines tendances qui, incontrôlées, menacent leur bonheur.

On ne peut pas ne pas reconnaître la vérité absolue de la plupart des remarques ci-dessus.

Il faut noter que de telles précisions n'ont été cependant indiquées que sur des données générales où seul le mois de la naissance sert de base. Songer aux prévisions — relatives à la santé, au bonheur, aux chances dans le mariage, aux jours favorables ou défavorables pour des entreprises importantes, aux opportunités à saisir, aux obstacles à éviter ou à surmonter — qu'on est en droit d'attendre quand un Savant Astrologue comme le Professeur Elroy a, de plus pour ses recherches, la date précise de la naissance !

Il n'y a là aucune magie, le Professeur Elroy se défend d'être un « voyant » ou un « médium », il ne prétend point opérer des miracles... sans cela ne commencerait-il pas à les opérer sur lui-même ?

La science profonde qu'il a su acquérir dans l'étude des astres, permet réellement d'être sûr qu'en s'adressant à lui, on recevra un horoscope basé sur les vraies conditions planétaires et — est-il besoin de l'affirmer — différent de tout ce que l'on a pu vous adresser jusqu'à présent. Car, répétons-le, ce n'est pas — quoi qu'on raconte — grâce à des incantations magiques que se dessineront nettement pour vous vos meilleures chances d'avenir ! Seuls vous serez donnés les conseils précis que dicte l'implacable loi de la concordance des astres, pour vous indiquer les jours heureux où la fortune aura la possibilité de vous sourire, vous mettre en garde contre des erreurs qui, pour votre sécurité même, devront être évitées et vous faire savoir enfin comment utiliser pour votre propre bonheur, ce que votre horoscope va dévoiler avec une précision mathématique.

Quel que soit le mois de votre naissance, prenez une feuille de papier, pour y écrire, de votre main, vos nom (en spécifiant Monsieur, Madame ou Mademoiselle), prénom, adresse, date de naissance exacte, et envoyez-la, en ajoutant, si vous le voulez, 1 fr. (en timbres) pour frais de correspondance, au Professeur ELROY, Service 125 B, 65, Champs-Élysées, Paris-8^e.

Nul doute que l'horoscope ne soit pour vous le point de départ d'une vie nouvelle, vous le recevrez dans les 48 heures. Pourquoi retarder à changer vos ennuis en moments heureux ? Ne laissez pas passer la date bénéfique qui est peut-être toute proche.

« Outre l'horoscope mentionné, les lecteurs et lectrices de « Détective » qui enverront (quelle que soit la date de leur naissance) les 2 bons ci-contre, AVANT LE 23 JUILLET 1936, recevront, en même temps, un cadeau personnel du Professeur ELROY, sélectionné d'après les indications astrales. »

BON POUR UN HOROSCOPE GRATUIT

Professeur ELROY

(Service 125 B)

65, Champs-Élysées, PARIS (8^e)

BON POUR UN CADEAU PERSONNEL

Professeur ELROY

(Service 125 B)

65, Champs-Élysées, PARIS (8^e)

COLLECTION DÉTECTIVE

VIRGIL MARKHAM

LE DIABLE MÈNE LA DANSE

ROMAN



6 fr.

Un volume sous couverture illustrée.

LE BAIN INTESTINAL désintoxique l'organisme et réédue l'intestin

Confirmant entièrement les avis médicaux émis lors de son introduction en France, l'Entéro-Cure (pratique des bains intestinaux), voit son application se développer de jour en jour, que ce soit dans la lutte contre la constipation, que l'Entéro-Cure supprime de façon durable, en obligeant l'intestin à reprendre ses fonctions normales, ou dans le combat contre les maladies intestinales, colibacillose, entérite, etc., les résultats enregistrés sont évidents. L'Entéro-Cure agit sur l'organisme par l'élimination complète de toutes les toxines créées par la stagnation des résidus dans

l'intestin, ce qui supprime toute possibilité de l'auto-intoxication que l'on trouve de façon régulière à la base de toute maladie infectieuse.

Le centre d'Entéro-Cure, 9, faub. Saint-Honoré, Paris, Anj. : 54-50, documente tous les intéressés, soit sur place, soit par l'envoi d'une brochure explicative très détaillée et illustrée, véritable cours de prophylaxie intestinale, qui est envoyée à toute personne joignant 1 fr. en timbres pour frais d'envoi. (Bien spécifier qu'il s'agit de la Brochure M. intitulée l'Hygiène de l'Intestin.)

Pour **88** francs nous vous garantissons de l'EAU CHAUDE pendant **5** années

SANS } bouilloires
chauffe-eau
perte de temps
grâce à...

FILTROCHO



FILTROCHO est le seul appareil de ce prix ne nécessitant aucune installation.

Un robinet d'eau froide, une prise de courant, et c'est tout.

FILTROCHO donne instantanément de l'eau bouillante.

FILTROCHO débite de 50 à 150 litres à l'heure.

Consommation de courant insignifiante.

AUCUN DANGER

En un mot, c'est pour vous le confort, la rapidité, l'économie, car son prix est dérisoire, en proportion des « services »... et il est garanti 5 années.

PRIX IMPOSÉ : 88 francs franco.

BON DE COMMANDE

Veillez m'adresser un FILTROCHO, type 17, avec sa garantie de 5 ans. Ci-joint 88 fr. en mandat-chèque.

Nom.

Adresse.

à adresser à Filthrocho, 1, rue Lord-Byron, à Paris (8^e).

DETECTIVE



POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE

St-Hilaire

LA NOUVELLE MÉTHODE DE CORRECTION

VOIR PAGE 6 NOTRE EXCLUSIVITÉ PHOTOGRAPHIQUE J. G. SÉRUZIER